

INFO MAIRIE

BULLETIN MUNICIPAL APÉRIODIQUE
QUINCIEUX



Pascal DAVID
Maire

**Chères Quincerotes
et chers Quincerots,**

Chacun d'entre nous a été touché durant l'année qui vient de s'écouler par des événements personnels ou collectifs, que ce soit un proche dans la souffrance, la maladie ou encore le mécontentement grandissant des mouvements sociaux.

Dans un monde de plus en plus difficile, nous devons faire preuve d'optimisme, de confiance, de solidarité et de partage. Ces valeurs sont nécessaires à la vie de tous les jours.

Elles se traduisent par des gestes simples, comme parler à son voisin, prendre de ses nouvelles, garder un œil attentif sur nos anciens et sur les nôtres qui sont en difficulté. Il nous revient au niveau municipal de poursuivre toutes ces attentions précieuses qui peuvent rompre l'isolement.

Nous venons de tourner la dernière page de ce mandat et je vous présente au nom de l'équipe municipale et en mon nom, **mes vœux les plus sincères** de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel, pour vous et l'ensemble de vos proches.

Que cette année 2020 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous et pour vos familles.

Comme dans chaque info-mairie de début d'année, les adjoints vous relatent chacun dans leur domaine les événements forts qui se sont déroulés dans la commune au long de l'année écoulée et présentent les projets en fin de réalisation. Parmi ceux-ci je soulignerai :

- Les travaux du restaurant scolaire se poursuivent. Celui-ci sera opérationnel à la prochaine rentrée scolaire. Cette belle réalisation concrétisera la volonté des élus de concevoir un bâtiment répondant aux normes et aux exigences environnementales avec pour priorités, le respect écologique et la qualité de vie des élèves.
- L'Espace Maurice Plaisantin avec la salle de la MJC ont été entièrement revus et nous offrent aujourd'hui des espaces et des services de qualité répondants aux attentes des associations et des habitants.
- La sécurisation des voiries de la route de Chasselay/chemin St Laurent, de Billy le Vieux est en cours d'achèvement et nous permet d'anticiper l'évolution des flux de circulation.

J'aurai plaisir à vous accueillir le samedi 18 janvier à 18h30 à l'Espace Maurice Plaisantin autour d'une cérémonie de vœux qui sera aussi l'occasion pour l'ensemble du Conseil municipal d'échanger avec vous.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

**Accueil des
nouveaux arrivants
samedi 18 janvier à 17h
en mairie**

2020



**Cérémonie des vœux
du Maire
samedi 18 janvier à 18h30
à l'Espace Maurice Plaisantin**



Laurent Moncel 1^{er} Adjoint

Développement
industriel et
commercial,
Environnement,
Agriculture et
fleurissement



Inauguration du plan d'eau de Chamalan

Inauguration du réaménagement du plan d'eau de Chamalan

L'inauguration des travaux de restauration du plan d'eau de Chamalan s'est déroulée le samedi 9 novembre.

Depuis plusieurs années, ce plan d'eau souffrait d'un déséquilibre écologique, problématique pour la qualité du milieu et, par conséquence, pour la pratique de la pêche. Pour y remédier, l'EPTB (Etablissement Public Territorial du Bassin) Saône et Doubs a décidé d'inscrire à son contrat de la rivière Saône le projet de restauration du site et de lancer les travaux en septembre 2018.

Dans un double objectif d'amélioration de la qualité du plan d'eau et de la Saône, une connexion a été créée entre ces deux milieux. Le phénomène d'appauvrissement en oxygène (eutrophisation) du plan d'eau va ainsi être stoppé grâce à l'apport des eaux de la Saône et le plan d'eau constituera une importante annexe hydraulique pour la rivière.

Pour ce faire, un chenal d'une largeur de 20 mètres a été creusé dans la digue, avec un aménagement améliorant les habitats piscicoles et une mise en valeur du site avec l'installation d'une passerelle en bois.

L'EPTB Saône Doubs, expert dans l'ingénierie des milieux aquatiques, a porté ce projet ambitieux et a participé à son financement en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée (80% du montant), la Métropole de Lyon, la commune de Quincieux, les Fédérations Nationales et du Rhône de Pêche et l'ALYVAL (Association Lyon Val-de-Saône) pour un budget global de 181 400 euros.

Un an après le début des travaux, la végétation s'est bien développée et le bilan est très positif avec un espace mixte pêche promenade particulièrement attractif.

Nous encourageons vivement les habitants de Quincieux et des environs à venir découvrir ce site qui met en valeur les espaces naturels de notre commune avec la richesse de ses bords de Saône.

Fleurissement communal

Cette année encore, les conditions météo très compliquées de cet été ont amené la préfecture à émettre un arrêté d'interdiction d'arrosage, ce qui a eu pour conséquence le périclisme de notre fleurissement communal. Une réflexion devra être menée pour les années futures afin de limiter les plantations en pot, trop fragiles et privilégier des plantations en pleine terre avec des espèces résistantes à la sécheresse, pour être plus en adéquation avec notre climat.

Panneaux d'entrée de village

Des panneaux indiquant l'offre commerciale de notre village ont été installés aux entrées principales de notre commune pour renseigner et inciter les gens de passage à s'arrêter chez nos commerçants.

Travaux connexes

Ces travaux sont bientôt terminés.

Il s'agit de travaux suite à la création de l'A466 qui avait induit un remembrement de parcelles avec de nombreux travaux de réaménagements :

- Création de nouveaux accès aux champs,
- Déplacement de haies pour rendre les parcelles plus faciles à travailler,
- Drainage des terrains,
- Nouvelles voiries de desserte.

Le tout a été financé par l'APRR mais géré par la commune avec le soutien d'un maître d'oeuvre spécialisé.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Monique Aubert
Adjointe
Petite enfance,
Jeunes et seniors,
Centre Communal
d'Action Sociale



Le centre multi-accueil Matin Câlin

Le 17 juin, nous avons accueilli la nouvelle directrice Madame Laïs Oeuillet. Ayant une formation « Éducatrice de Jeunes Enfants », elle assurait la direction d'une crèche de 35 enfants à Lyon.

Elle a été recrutée par la SLEA (Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence), gestionnaire par délégation de la commune.

Ses projets pour Matin Câlin sont :

- Favoriser une réflexion pédagogique en équipe en vue d'adapter de nouvelles pratiques professionnelles,
- Travailler sur la notion d'accueil afin de favoriser l'entrée des familles dans la structure,
- Faire intervenir une conteuse sur plusieurs séances au sein de la structure pour cette année scolaire,
- Consolider les liens avec les partenaires (RAM, école, médiathèque...).

Monsieur le Maire et les élus du conseil municipal tiennent à remercier Madame Anne Desseigne ancienne directrice qui a beaucoup œuvré pour la crèche depuis son ouverture il y a vingt ans. Elle s'occupe maintenant de ses petits-enfants.

Infos pratiques

Horaires d'ouvertures du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Fermetures : une semaine aux vacances de printemps, quatre semaines en août et une semaine entre Noël et le Jour de l'An.

La structure peut accueillir votre enfant soit :

- En accueil occasionnel

Le fonctionnement de l'accueil occasionnel consiste à appeler la structure les lundis à partir de 13h pour inscrire son enfant.

Des créneaux horaires seront proposés en fonction des places disponibles sur les 15 jours suivant votre l'appel.

Attention, cela ne garantit pas une place en jour fixe.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous devez prendre contact directement avec Madame Oeuillet, directrice de la crèche au 04 72 26 32 93.

- En accueil régulier

A partir de deux jours par semaine, vous devez compléter le dossier de pré-inscription disponible en mairie ou sur www.quincieux.fr - rubrique: « Enfance & Jeunesse, Petite Enfance - Multi accueil » et le déposer en mairie ou l'envoyer par mail à contact@quincieux.fr, avant le 30 avril pour la rentrée de septembre.

La commission d'attribution des places se tiendra mi-mai.



Bilan de «Croc' Loisirs» pour la période de septembre et octobre 2019

La rentrée de «Croc' Loisirs» s'est faite dans de nouveaux locaux où chacun a pris ses marques. Les effectifs sont aussi en hausse depuis la rentrée.

Le 1^{er} thème fut consacré à la rentrée où différentes activités ont été proposées aux enfants.

Pour le groupe des grands, 7/11 ans

- Des créations de dessins ont pu décorer la salle;
- Visite de différents sites de Quincieux : l'école de musique, la bascule sans oublier la mairie où les enfants ont été ravis de découvrir les nombreux bureaux et curieux de savoir qui les occupait.
- Création de petites maisons ou de petits moulins, fruits de l'imagination des enfants.
- Fabrication d'une horloge en fonction de l'emploi du temps de chacun en lien avec le changement d'heure.
- Le matin est souvent consacré aux activités manuelles et les après-midis, d'avantage à de la motricité, et à divers jeux (ballons, réflexion etc...).

Merci à Madame Aubert et à Camille qui ont accueilli et répondu aux différentes questions des enfants.

Pour le groupe des petits, 3/6 ans

Une activité manuelle est proposée aux enfants chaque matin permettant aux tout-petits de développer leur motricité fine. Nous faisons généralement 2 groupes d'activités différentes en raison de l'âge des enfants. Il est en effet plus adapté pour les 3/6 ans de faire 2 activités courtes dans le temps et en petits groupes de 6/7 enfants.

Ils ont fabriqué pendant cette première période, un crayon, un dragon, un cheval, une cabane à doudou à l'aide de papiers, ciseaux, colle, baguettes de bois, pâte à sel. Chaque création est ramenée à la maison.

Les enfants ont pu s'essayer au théâtre par le biais de mimes et costumes, laissant place à l'imaginaire de chacun. Ce fut un moment drôle et prometteur.

Nous avons organisé un petit jeu de piste à la recherche de playmobils où les enfants ont expérimenté à la notion de partage de solutions, d'écoute les uns envers les autres.

Nous avons confectionné des gâteaux, roses des sables et décoration en pâte d'amande que nous avons ensuite dégustés tous ensemble. Les grands nous ont fait goûter à cette occasion leurs délicieux gâteaux.

Temps en commun

Les repas et les goûters se prennent tous ensemble. C'est un moment de complicité et de partage entre les enfants et les adultes.

Le repas du midi se prend à la cantine où un groupe d'enfants des grands, accompagné d'une animatrice, met le couvert. En fin de repas, les grands aident à débarrasser et nettoyer les tables.

Nous proposons aux petits comme aux grands un temps de repos en début d'après-midi : à la maison des associations pour les grands, à la couchette de l'école maternelle pour les petits.

Les goûters se prennent dans le parc de la Mairie quand le temps le permet ou dans la grande salle.

Deux sorties

- Visite de Trévoux (en lien avec le patrimoine). Petits et grands ont piqué-niqué en bord de Saône. Les enfants ont pu profiter des aires de jeux et jouer également à cache-cache sous la surveillance d'une animatrice pendant que d'autres faisaient une petite promenade digestive.

- Sortie à mini world avec nos aînés. La sortie fut agréable et tout le monde a apprécié. Ce fut un moment important pour les petits qui ont été captivés par tous les petits détails, les jeux de lumière... Ce fut également un moment de partage avec les personnes âgées nous accompagnant. Les enfants ont aussi beaucoup aimé la petite séance de cinéma 3D.

Les enfants apprécient d'aller jouer à l'extérieur et de bénéficier du parc de la Mairie. Les frères et sœurs aiment se retrouver et petits et grands jouent ensemble.

Nous tenons à respecter le rythme de chacun, petits comme plus grands, et leur proposons un rythme plus lent, un mercredi en douceur, dans une semaine d'école parfois fatigante. Il nous tient à cœur de garder une ambiance conviviale et bienveillante.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Semaine bleue

Le déroulement de la « semaine bleue » est intercommunal avec les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) des communes de Neuville-sur-Saône et de Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Pour l'édition 2019, du 7 au 11 octobre, le programme proposé était le suivant :

Lundi

Conférence sur les maladies cardio-vasculaires animée par le Docteur François Baur, cardiologue.

Initiation aux gestes de premiers secours : reconnaître l'arrêt cardiaque, appeler les secours, apprendre le massage cardiaque, savoir utiliser un défibrillateur.

Mardi

Sortie en Isère sur le thème « Les saveurs dauphinoises ».

Visite guidée du Grand Séchoir « la Maison du Pays de la noix » à Vinay puis dégustation. Déjeuner à l'auberge des Saveurs et visite de la Maison Rambert (Ravioles).

Mercredi

Au choix, visite de Trévoux ou sortie au « mini world » avec les enfants du centre de loisirs et les aînés.

Jeudi

Projection du film « L'Incroyable histoire du Facteur Cheval » au cinéma Le Rex à Neuville.

Vendredi

Après-midi dansant animé par Stéphanie Rodriguez, championne de France d'accordéon, Espace Jean Vilar à Neuville-sur-Saône.



La conférence et les deux sorties sont les animations qui ont remporté le plus de succès. Les participants se sont quittés en se donnant rendez-vous l'année prochaine, beaucoup se reverront avant !

Centre de loisirs ACTI JEUNES de Saint-Germain-au-Mont-d'Or

Une convention pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a été établie avec la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or pour l'année scolaire 2018-2019, en raison de la faiblesse des effectifs de l'ALSH de Quincieux durant les vacances scolaires.

Ce partenariat a très bien fonctionné et a été reconduit pour l'année scolaire 2019-2020.

La moyenne de participation des enfants de Quincieux pour les vacances est la suivante :

- hiver :
 - 6 ans : 4 enfants ; + 6 ans : 6 enfants,
- printemps :
 - 6 ans : 4 enfants ; + 6 ans : 4 enfants,
- été :
 - 6 ans : 14 enfants ; + 6 ans : 19 enfants.

Pour chaque période de vacances, les programmes sont sur www.quincieux.fr avec les modalités d'inscription à Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Il est ouvert les lundis et mardis :

- matin de 8h30 à 11h30 à la Maison des Associations sur inscription pour les assistants maternels et les enfants pour un temps collectif d'échanges sur les pratiques (activités d'éveil pour les enfants...).
- après-midi de 13h à 16h en mairie : permanence administrative pour les familles ou les assistants maternels (aide pour les contrats de travail, la législation, la CAF..., conseil sur des thématiques comme le sommeil, l'alimentation, l'éveil de l'enfant...).

Vous pouvez contacter Laurence Merle, animatrice, au 06 07 79 02 68 ou par mail : laurence.merle@quincieux.fr



Plan grand froid

Se signaler, c'est ne pas rester isolé.

Afin d'aider les personnes vulnérables en cas de grand froid, un registre confidentiel est ouvert en mairie.

Peuvent s'inscrire :

- les personnes âgées de plus de 65 ans,
- les personnes reconnues inaptes au travail de plus de 60 ans,
- les personnes handicapées.

Vous pouvez également inscrire, avec son accord, une personne de votre entourage qui pourrait en avoir besoin.

A partir du déclenchement d'une alerte « grand froid », des appels téléphoniques ainsi qu'une attention particulière seront assurés par les services communaux auprès de ces personnes.

Renseignements : 04 78 91 10 11
par mail ccas@quincieux.fr

Logementsocial69.fr Le site internet pour faciliter le logement social

Le site Logementsocial69.fr permet aux demandeurs de logements sociaux de s'informer sur les conditions d'accès au logement social, de déposer une demande de logement social et de prendre un rendez-vous en ligne.

En complément de cet enregistrement, vous devez remplir le formulaire de demande de logement à Quincieux disponible en mairie ou quincieux.fr rubrique « seniors & solidarité / logement » et le déposer en mairie.

La Mission Locale Plateau Nord Val-de-Saône



La mission locale accompagne les jeunes de 16/25 ans et leur offre un service gratuit et personnalisé à propos de l'orientation, la formation, la recherche d'emploi, l'entrepreneuriat, mais aussi sur la santé, la vie quotidienne, la culture, la mobilité internationale...

Sous la forme d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs, les questions sont abordées à travers des ateliers thématiques (orientation, emploi, entrepreneuriat, confiance en soi, numérique).

Un accès en autonomie à la salle multimédia est également proposé.

Contact : 04 78 98 20 49 ou venez-nous rencontrer au 4 avenue Carnot à Neuville-sur-Saône. www.mlpnvs.org

Ma commune Ma santé

Vous êtes jeunes retraités ou sans emploi et avez besoin d'une mutuelle, n'hésitez pas à vous renseigner ou prendre rendez-vous par téléphone au 05 64 10 00 48 (les rendez-vous peuvent être proposés à Quincieux, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Neuville-sur-Saône ou Genay).

Prise de rendez-vous : 05 64 10 00 48

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Nouveau minibus

Le contrat de 4 ans avec la société Infocom concernant notre premier minibus s'est terminé en novembre. Il a beaucoup été emprunté par les associations puisqu'il a parcouru au total 79 000Kms. Une quinzaine d'associations l'utilisait régulièrement.

Ce type de véhicule correspond vraiment à un besoin des associations et des amicales de classe, c'est pourquoi la municipalité a décidé de renouveler ce véhicule, sponsorisé en totalité par des artisans et commerçants de la commune par contrat de deux ans renouvelable.

En fin de période, il sera propriété de la commune et pourra encore parcourir de nombreux kilomètres.

Ce nouveau Trafic Renault dernier modèle est arrivé lundi 2 décembre,

En présence de Monsieur le Maire Pascal David, des adjoints, des annonceurs et des présidents d'association, une petite réception a été organisée le lundi 9 décembre pour l'inaugurer comme il se doit, avec photos et collation.

Voici la liste des annonceurs, que la municipalité remercie très chaleureusement, car ils permettent la continuité de ce « service » à nos associations.

- BIDARD
Entreprise de terrassement
04 78 91 11 67
- DESSEIGNE
Électricité générale
06 63 54 38 55
- DIEGOLIVIA
Commerce de mobilier de bureau
06 81 15 35 92
- Maison GASTALDI
Boulangerie, pâtisserie
04 72 26 30 46
- GB Construction
Entreprise de plâtrerie
04 74 03 74 27
- MONCEL FAÇADES
Façades, plâtrerie
09 62 32 89 18
- PALTRINIER Xavier
Entreprise de peinture
06 14 16 25 33
- QUINCIEUX SERVICE AUTO
Garage concessionnaire Renault
04 72 26 30 25
- RAY Création
Travaux de soudure
04 78 47 07 22
- Repar'Auto Mobile
Réparation automobile
06 34 37 24 42
- SEMADRONES
Bureaux d'études environnement
04 78 43 80 29
- TANTE YVONNE
Hôtel, restaurant
04 78 91 13 02
- UTILE VERCHERAT Sylvie et David
Magasin alimentaire
04 78 91 11 13



Festivités de Noël du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Colis de Noël

Ce sont 90 colis qui ont été préparés le 11 décembre par les 12 élus du CME (Conseil Municipal d'Enfants) et les élus Elodie Patin, Monique Aubert et Nadège Ray. Nos jeunes élus se sont impliqués très sérieusement pour réaliser cette mission. Merci à eux.

Ces colis ont ensuite été distribués aux aînés de 75 ans et plus par M. le Maire, les élus, les membres du C.C.A.S et les élus du CME. C'est un moment chaleureux et convivial passé avec eux à leur domicile.

Cette année, les membres du CCAS avaient fait le choix de privilégier des produits locaux du magasin Cœur de Ferme à Lucenay (terrines de campagne aux cèpes, confits, cerises au sirop), petits fours de la maison Gastaldi, boulangerie du village et papillotes.

Repas de Noël



La troupe du 13^e Cri

Pour les aînés qui avaient choisi de participer au repas, ils se sont retrouvés salle de la MJC le 14 décembre en présence de M. le Maire Pascal David, de M. Emile Charrier ancien maire et doyen de la journée, des adjoints, Monique Aubert, Hervé Rippe, Michèle Mureau et Elodie Patin et des membres du CCAS, Anne-Marie Geist et Christelle Amaouz, conseillères municipales, Marinette Lorchel, Josette Fiard, André Lorchel, (Christian André était excusé) pour déguster un repas savoureux qui leur a été servi par le traiteur « Les Chères Gourmets » et son équipe.



En animation, une nouveauté : il a été proposé du théâtre d'improvisation par la troupe « Le 13^{ème} Cri » et quelques airs d'accordéon de leur époque joués par Fiona Gallezot, jeune accordéoniste quincéroise.

Merci à tous pour votre présence et votre aide.

Nous vous souhaitons une joyeuse année 2020.

Les membres du CCAS



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Hervé Rippe Adjoint

Associations et
subventions, Culture,
Fêtes et cérémonies,
Médiathèque



Inauguration de la Médiathèque ESQALE

Cette année 2019 a été riche en événements avec des retours très positifs. Tel que l'ouverture et de l'inauguration de la nouvelle médiathèque « Esqale ».

Son inauguration, organisée par la directrice Marie Leture, a eu lieu le samedi 22 juin. Le jardin a accueilli environ deux cents personnes avec, entre autres, le sénateur Gilbert-Luc Devinaz, la députée Blandine Brocard et la conseillère régionale Karine Lucas.

Le programme était varié avec du jazz manouche et des comédiens qui ont proposé des animations amusantes et décalées.

Les personnes présentes ont également découvert un salon spacieux baigné de lumière avec un large choix de BD, romans, mangas, DVD ou encore littératures pour enfant...

Le mobilier moderne et de qualité offre un environnement chaleureux et reposant. Un espace dédié permet de travailler au calme et un pôle multimédia est équipé d'ordinateurs avec un accès Wi-Fi libre.

A l'étage, se trouve la nouvelle salle Georges Parent, découverte avec plaisir lors du festival Saôn'Automne pour le récital « d'Avril ».

Elle a été pensée pour accueillir des événements culturels (conférences de qualité et projection de films) dans une atmosphère chaleureuse : une sonorisation de qualité, et l'équipement d'un écran et d'un vidéo-projecteur. Un mobilier moderne et plus confortable est proposé, coordonné avec les couleurs de la salle. Une petite salle de réunion vient compléter l'étage.

Il est d'ailleurs possible de louer la salle pour des projets publics ou privés.

La modernisation de la salle de la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture), qui était attendue avec impatience, a été présentée lors du forum des associations. Elle a gagné en surface, équipée d'une sonorisation digne d'une salle pouvant recevoir de grands événements. Un écran et un vidéo-projecteur viennent compléter le matériel mis à disposition.

Du nouveau mobilier est composé de tables rectangulaires ou rondes ainsi que de nouvelles chaises plus confortables. Un nom sera proposé pour cette salle dans les mois à venir.



Salle Georges Parent

Une liaison a été mise en place entre la salle et le bar de l'EMP (Espace Maurice Plaisantin), ce qui donne un espace complètement modifié et plus accueillant pour le bar.

Le bureau de la MJC est déplacé dans le hall de l'EMP et l'accès à la salle de l'étage se fait maintenant par l'escalier extérieur. Nous avons également profité des travaux pour créer un sas d'entrée de l'EMP, ceci afin de faciliter l'accueil.

Médiathèque





Festival Saôn'Automne

Cette année, le festival Saôn'Automne s'est déroulé du 20 au 22 septembre. Grâce à une équipe superbement enrichie par de nombreux bénévoles très motivés, nous avons signé une très belle édition, encore plus performante et de grande qualité. A l'instar des festivals de plus grande envergure, notre programmation qui se veut chaque année très éclectique, n'avait pas à rougir de sa sélection.

Nous sommes ainsi heureux d'avoir accueilli des pépites de la scène régionale (on se souviendra entre autres des shows survoltés de Charlie and the Soap Opera, de Gloria ou de Tony Kazima, de la présence puissante de Picky Banshees), des artistes aux univers personnels incomparables (Arash et ses textes percutants, Avrill et sa harpe magique, les voix envoûtantes de Trio Cosmos, les mélodies chamaniques de Säman). Heureux mais également fiers de vous avoir offert des têtes d'affiche de renom telles que le groupe d'Electro-Pop Blow ou encore le beatmaker et producteur Guts !!

La Timba del Mundo, habituée des festivités, a encore une fois énergisé chaque festivalier tout le samedi durant ; un off était également proposé avec les commerçants, animant ainsi le village. Les associations, toujours partantes, ont proposé un choix riche et varié de buvettes.



Saôn'Automne appuie sur pause en 2020 ?

Après une édition 2019 couronnée de succès, la question de la tenue de notre festival préféré pour 2020 est ouverte. 2019 aura été un franc succès, la programmation variée et qualitative a été suivie par un public toujours plus nombreux, malgré une météo incertaine. Pour préparer l'édition 2019, la mairie, qui organisait jusqu'ici le festival, a fait appel aux bonnes volontés pour préparer une transition vers un festival autonome.

Nous avons été nombreux à nous investir avec plaisir dans cette aventure.

Cependant, au moment de préparer l'édition 2020, le constat est sans appel. Nous avons une belle équipe mais aucun d'entre nous n'a le temps ou la volonté de prendre la tête de cette aventure.

Il nous manque une personnalité susceptible de diriger l'association qui organisera l'édition 2020 ou plus sûrement 2021.

Les compétences et les bonnes volontés sont toujours présentes, ce serait dommage de laisser cet événement disparaître après 5 belles années de musiques et de partage.

Il s'agit donc autant d'une lettre d'information que d'un appel à candidature...

A bon entendeur !!!
Toute l'équipe du festival.

Saône en scènes

C'est grâce à la très forte volonté des élus du Val-de-Saône que « Saône en Scènes » a pu voir le jour. Des premières discussions sur la création d'un festival intercommunal jusqu'à sa réalisation, la volonté commune n'a jamais faibli !

Pendant plusieurs mois, élus et professionnels de la culture du territoire ont œuvré avec cœur pour concevoir de A à Z cette première édition 2019... La tâche fut parfois rude, souvent joyeuse, mais aujourd'hui ce festival existe. Les douze communes solidaires et partenaires sont fières de vous l'avoir proposé.

Le festival « Saône en Scènes » vous a fait sortir aux quatre coins du Val-de-Saône du 8 au 30 novembre !

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Commémoration du 11 novembre

Lors de la cérémonie du 11 novembre, nous avons accueilli avec plaisir les enfants des écoles.

Merci à Élodie Patin, Adjointe aux affaires scolaires, et aux enseignants de sensibiliser les enfants à la mémoire.

La journée de la commémoration du 11 novembre est un moment important pour notre pays, un jour où nous devons tous faire preuve d'un devoir de mémoire pour tous nos soldats morts au combat mais aussi pour toutes les victimes des guerres.

Un petit rappel historique

Alors que la Grande Guerre fait rage, le 26 novembre 1916, Francis Simon, président de la section rennaise du Souvenir Français (association créée en 1887), émet l'idée de choisir un soldat mort au champ d'honneur et dont le corps n'a pu être identifié, afin de rendre hommage à tous ceux qui ont disparu en défendant la patrie. L'idée est reprise par la presse et est adoptée en septembre 1919 par la Chambre des députés.

André Maginot alors ministre des Pensions, lui-même ancien combattant grand blessé de guerre, choisit la citadelle souterraine de Verdun comme lieu de cérémonie du soldat à inhumér. Le 10 novembre 1920, c'est Auguste Thin, deuxième classe du 132^e régiment d'infanterie, qui est choisi pour désigner le cercueil qui sera celui du Soldat inconnu.

Le lendemain, le cercueil part pour Paris où il fait une entrée solennelle sous l'Arc de Triomphe. Il n'est toutefois mis en terre que le 28 janvier 1921.

Et la flamme éternelle qui brûle sous le monument symbolise la permanence de ce devoir de mémoire. Ravivée chaque jour à 18h30, elle perpétue le souvenir de tous ces morts pour la France dont on n'a pu identifier la dépouille.

Biennale 2020

DEFILE DE LA BIENNALE DE LA DANSE 2020 GROUPE VAL DE SAÔNE / LYON SEME ET SEME



Il y a dix ans, Mme Joëlle Meilhac alors adjointe à la culture, nous avait embarqués dans cette belle aventure. Cet événement a marqué les esprits des habitants.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'être contactés pour participer à l'édition 2020. La culture est un axe important pour Quincieux, pour faciliter l'ouverture aux autres.

Elle ouvre des horizons tellement vastes par la peinture, la sculpture, la lecture, le théâtre, le cinéma et bien sûr par la danse... Et ainsi, au travers des supports, une découverte sur le monde.

Le défilé AFRICA de cette biennale 2020 est une ouverture magnifique et une belle possibilité d'aller à la rencontre du continent africain.

Nous ne pouvions pas rêver mieux que de participer de nouveaux dix ans après et c'est avec une immense fierté que nous avons accepté.



MÉDIATHÈQUE
DE QUINCIEUX

Médiathèque ESQALE

Bienvenue à ESQALE !

Implantée en plein cœur du village, à la croisée des lieux d'activités, des écoles et des commerces, la nouvelle médiathèque a ouvert ses portes au mois de mars 2019. Elle vous accueille 19 heures par semaine, du mardi au samedi. Ce nouvel établissement culturel propose des espaces riches de collections (livres, DVD, magazines), : une salle de travail insonorisée, un salon cosy, un coin jeunesse cocooning, un espace numérique, et même un jardin !



Lecture au jardin après l'entraînement !

Nos murs ont déjà accueilli des rendez-vous culturels auxquels vous avez été conviés par l'École de Musique de Quincieux (« les Impromptus »), le festival Saôn'Automne (atelier « Chant pour Tous »), une classe de l'école élémentaire (« les contes de Noël » des CP-CE1 pour leurs parents) ou encore la Grange à Sons (inauguration du « Catalogue de Voix de Quincieux »). Ce catalogue, formidable récolte de timbres de voix et de précieuses paroles, est consultable librement sur un de nos postes informatiques, vous y trouverez en bonus un quiz interactif et un « best of » hilarant !



Les musiciens répètent au salon

Nous avons lancé à l'automne notre premier rendez-vous régulier : l'atelier mensuel « Esqale en écriture », qui est un temps d'écriture et de voyage avec les mots. Il affiche déjà complet pour toute l'année. Les propositions d'animations vont progressivement se multiplier, soyez attentifs à notre actualité !

L'année 2019 a bien évidemment été une année exceptionnelle pour notre équipe, pour les lecteurs de l'ancienne bibliothèque, et bien plus largement pour l'ensemble de la population quincierote. Le lancement, réussi, de ce nouvel établissement a été officialisé au début de l'été lors d'une inauguration festive. Ce fut un réel moment de partage, de rencontres et de découvertes, épicé par des interventions décalées de comédiens spécialistes de l'improvisation et par des musiciens de jazz manouche ; les nombreux habitants mais également les élus locaux et les représentants des services de la culture et de la lecture publique de la Métropole et de la Ville de Lyon, ont, par leur présence enthousiaste, témoigné leur vif intérêt et leur attachement à ce nouvel équipement culturel.

Merci à nos jeunes bénévoles prêts à braver tous les temps pour la médiathèque !



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



La bande d'ESQALE

Lorsque nous avons imaginé cette nouvelle médiathèque, nous rêvions de créer un espace adapté à nos traditionnels apéros musicaux (souvenez-vous des concerts de Babass, des Deux Oncles & Cie, de Crucq ou plus récemment de The Summer Rebellion, derrière la vieille bibliothèque...). Alors nous l'avons fait! Et c'est ainsi que nous vous avons offert, pour la première fois, un concert dans notre jardin. L'afro funk dynamisant de Supergombo a survolté les hanches et les oreilles des quelques 120 spectateurs : vivement l'été prochain !



Supergombo en concert au jardin

Vos questions les plus fréquentes

- C'est payant ?

Non. L'accès à la médiathèque et la consultation des collections et d'internet sont totalement libres, quant à la carte d'emprunteur, elle est gratuite mais nécessaire pour pouvoir emprunter : n'hésitez plus et venez découvrir les lieux !

- Mon enfant peut-il venir tout seul ?

S'il a plus de 6 ans : oui, cependant la médiathèque n'est en aucun cas un lieu de garde. Les déplacements de votre enfant, son comportement et ses emprunts restent sous votre entière responsabilité.

- Je ne suis pas lecteur, je peux quand même rentrer ?

Bien sûr ! Vous pouvez retrouver des amis au salon, boire un thé ou un café, utiliser un ordinateur, vous assoupir dans un fauteuil, emmener vos petits-enfants, bouquiner un magazine, travailler à distance... tout ceci, sans inscription !

- Mais qui travaille à la médiathèque ?

Deux salariées, Nathalie et Marie, vous accueillent toute la semaine, épaulées par une vingtaine de bénévoles aux talents multiples : animation des scolaires, équipement des livres, accueil du public, réparation, logistique des concerts, ...

Infos pratiques

Pour vous inscrire, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Retour des documents 24H/24 grâce à la boîte de retour extérieure

Horaires d'ouverture

mardi & jeudi : 16h-18h30

mercredi & vendredi : 10h-12h/15h-18h30

samedi : 10h-13h

Pour nous trouver

ESQALE

8, Chemin Saint-Laurent

04 78 91 16 25

bibliotheque@quincieux.fr

Suivez-nous sur les réseaux  
et sur <http://bibliotheque.quincieux.fr>

**RENCONTRE
AVEC**

JULIA DECK

Pour son roman
Propriété privée






Judi
16 janvier
19h30
Albigny-sur-Saône
Salle du Lavoir
19 rue Germain

Entrée libre dans la limite des places disponibles



Michèle Mureau
Adjointe
Voirie et
sécurité routière,
Assainissement

Travaux route de la Thibaudière : aménagement d'un cheminement piétonnier

Les travaux avancent :

- L'enfouissement des réseaux est terminé.
- Les travaux de terrassement sont en cours.
- Ces travaux vont prendre fin, courant premier trimestre 2020.

Ce projet, qui a pour objectif premier la sécurité des piétons, a fait l'objet d'observations des riverains de la Chapelle qui ont vu une augmentation de la circulation dans le hameau. Les usagers de la route de la Thibaudière, ne pouvant emprunter le chemin de Gapillon pour rejoindre la RN6, passent par le hameau de la Chapelle. De plus, la vitesse autorisée n'est pas toujours respectée.

Les riverains de la rue de la Chapelle ont été invités à la commission voirie du 19 septembre 2019 où, collégialement, des solutions ont été retenues pour le court terme, à savoir :

- Réduire la vitesse à 30 km/h dans tout le hameau. Panneaux « 30 » à mettre sur toutes les entrées qui mènent au hameau : chemin des verchères, route des Chères, rue de la Chapelle, chemin du Lavoir, (points exacts à définir),
 - Ligne continue à rafraîchir dans le virage, à la sortie de la Chapelle en direction de Trévoux.
 - Test de chicane ou écluse, à créer provisoirement, entre la Place de la Chapelle (place Saint Jean) et le carrefour Route des Chères et chemin du Lavoir. (Emplacement à déterminer entre service technique et service voirie de la Métropole).
- Validation par la commune.
- Pose d'un 2^{ème} radar pédagogique avec emplacement à étudier.

- Renforcer le passage des forces de l'ordre (gendarmerie et/ou police municipale). Ce sera fait mais la disponibilité de ces services,
- Remplacer le « Cédez le passage », devant la propriété Patin, sur la place de la Chapelle par un « Stop »,
- Mettre à jour la circulation chemin du Gapillon. Suppression du sens interdit direction Billy > Les Chères, (Déjà vu dans précédente commission)
- Mise en place éventuelle de coussins lyonnais.

Travaux carrefour chemin de Saint Laurent / route de Chasselay – Bornes de recharge électrique

Les travaux touchent à leur fin. Nous avons élargi la chaussée route de Chasselay au niveau du carrefour. Nous l'avons également sécurisée en mettant en place des plateaux surélevés pour réduire la vitesse.

Les feux ont été supprimés puisque la visibilité a été améliorée et la zone 30 sera instituée sur une partie du bourg. N'hésitez pas à nous faire remonter vos observations argumentées et justifiées pour améliorer cet aménagement. Les marquages au sol, passages piétons, lignes médianes seront faits dès que la météo le permettra.

Les travaux ont aussi permis d'augmenter le nombre de places de parking. Nous avons **7 places** de plus et devant quatre places de stationnement, sont implantées deux bornes de recharge pour véhicules électriques exploitées par l'entreprise **IZIVIA**.



Travaux carrefour Chemin de St Laurent



QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Extinction nocturne : c'est opérationnel !

Comme vous avez pu le constater et comme d'autres communes l'ont fait avant nous, Quincieux pratique l'extinction nocturne de 23h à 6h du matin la semaine et de minuit à 6h le week-end. En période de fêtes ou en cas de circonstances particulières, l'éclairage pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

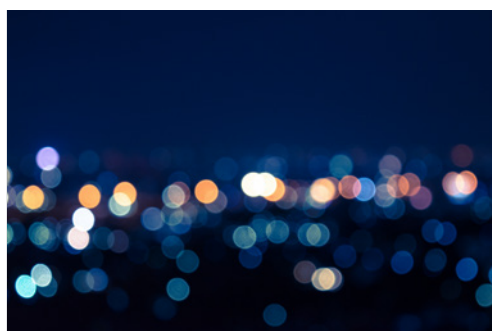
Cette décision a fait l'objet d'une réunion publique le 17 mai 2019.

Les enjeux de la démarche ont été présentés, à savoir :

- Développer un éclairage public plus efficient, c'est-à-dire consommer uniquement ce dont la commune a besoin pour réduire la facture énergétique,
- Respecter la biodiversité,
- Réduire la pollution lumineuse.

Même si l'enjeu financier n'est pas la priorité, l'économie d'énergie qui sera réalisée n'est pas négligeable. La commune devrait payer 15 000 € de moins, annuellement, sur sa facture d'électricité.

Cependant, il a été décidé que les secteurs sensibles resteraient éclairés, tels que les ronds-points, par exemple.



Valorisation des boues de la station d'épuration

Les agriculteurs de Quincieux, qui participent à la démarche: Épandage des boues, ont été dotés d'une nouvelle tonne à lisier.





Pascal Favre
Adjoint
Urbanisme,
Bâtiment et
sécurité des
bâtiments,
Études et projets

PLU-H (Plan Local d'Urbanisme)

En juin 2014, la commune intégrait la Métropole de Lyon. Celle-ci était engagée depuis 2012 dans la révision de son PLU. Ce document stratégique et opérationnel d'urbanisme vise à organiser le développement des communes. Nous avons donc dû nous engager dans cette révision. Enfin, en juin 2019, ce texte, devenu PLU-H (habitat) est applicable pour notre commune.



Notre ligne directrice a été de peu modifier l'enveloppe constructible, liée en cela par le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) de l'agglomération Lyonnaise pour 2030 et le PIG (Projet d'Intérêt Général) de la plaine des Chères. Cependant, il a fallu tenir compte d'une évolution raisonnée et raisonnable de notre commune jusqu'à cet horizon 2030. Ainsi, de nouveaux zonages sont apparus, visant à préserver les hameaux, entretenir notre patrimoine et développer le cœur de notre village. Ce texte, beaucoup plus complet et complexe que le précédent est devenu l'outil opérationnel de nos autorisations d'urbanisme pour les années à venir. Nous avons conscience des difficultés que peut engendrer sa compréhension pour tout un chacun. C'est pourquoi les formations adéquates ont été dispensées au personnel communal en charge de l'urbanisme afin qu'il puisse répondre au mieux à vos interrogations. N'hésitez pas à les solliciter lors de rendez-vous pour tous projets de construction quels qu'ils soient.

Restaurant scolaire

La médiathèque sitôt achevée, voilà qu'un nouveau chantier voit le jour. Notre cantine scolaire étant devenue trop petite, il fallait soit l'agrandir soit en construire une nouvelle. En tenant compte de l'évolution de notre population, un agrandissement n'était pas pertinent. Nous avons donc profité du temps de chantier lié à la médiathèque pour lancer les études et les différents appels d'offres relatifs à ce nouvel équipement. Ainsi, dès le chantier achevé, un nouveau a pu s'ouvrir, afin que dès la rentrée 2020/2021 les élèves de maternelle et d'élémentaire puissent être accueillis dans ce nouveau restaurant scolaire, en lieu et place de l'ancienne bibliothèque. Tant pour la médiathèque que pour ce nouvel établissement, les équipes municipales restent mobilisées pour suivre les équipes de maîtrise d'œuvre afin que les délais et les budgets soient respectés.



MJC (Maison des Jeunes et de la Culture)

Le 6 septembre la commission de sécurité a effectué la visite de la salle de la MJC. Cette visite, en vue de l'ouverture des locaux au public, clôturait un projet prévu de longue date. La nécessité de cette restructuration n'a échappé à personne mais il a fallu réfléchir néanmoins à une optimisation des espaces et à leur modularité. Ainsi, deux établissements distincts n'en faisaient plus qu'un, les espaces doivent interagir sans être dépendants les uns des autres. Nous espérons ainsi, outre le visuel, pouvoir offrir plus de fonctionnalités que vous pourrez faire vivre.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



Elodie Patin Adjointe

Affaires scolaires,
Rythmes scolaires,
Conseil Municipal
d'Enfants



Restaurant scolaire : Décoration intérieure

Rappel projet

Le futur restaurant scolaire prend forme avec le bâtiment qui sort de terre et les volumes qui deviennent concrets. Si nous laissons bien volontiers le suivi de chantier et la partie « gros œuvre » à Pascal Favre, adjoint à l'urbanisme et Xavier Desreumaux, directeur des services techniques, la partie architecture d'intérieur nous est plus familière. Nous avons ainsi commencé à réfléchir aux coloris qui accueilleront les futurs utilisateurs. Au-delà de créer une ambiance chaleureuse et conviviale, il s'agit aussi de penser l'outil de travail fonctionnel, ergonomique et agréable.

Ainsi, lors d'une commission « études et projets », nous avons arrêté le choix des coloris des sols, murs, rideau de séparation des réfectoires et boiserie. Nous souhaitons créer une dynamique, une ambiance « comme à la maison » propice à la détente sans oublier qu'il s'agit d'un public jeune, et ceci, tout en respectant les contraintes budgétaires, de fonctionnalité, de grand passage et de confort de travail. Une attention particulière sera apportée au choix du mobilier, notamment tables et chaises qui doivent répondre à ces exigences. Autonomie des enfants, amélioration des conditions et des postures de travail et réduction du bruit sont les fils conducteurs de nos réflexions.



Réunion

Pour rappel, actuellement une moyenne de 280 repas est servie quotidiennement au restaurant scolaire avec l'accent mis sur l'équilibre, le goût, le « fait maison » et les exigences gouvernementales. Cette année, un repas végétarien est servi une fois par mois ainsi qu'un repas complet « bio » et un plat « bio » par semaine. Avec l'arrivée d'un nouveau responsable du restaurant scolaire en cuisine, Bruno, les efforts seront concentrés sur plus de « fait maison », l'augmentation de la part bio dans les menus et, nous l'espérons, dans l'approvisionnement local. Mais l'appel d'offres reste une procédure complexe où des critères d'analyse des offres sont choisis par ordre de priorité (qualité, prix, qualité de services, mesures environnementales, agriculture biologique ou labels, approvisionnements directs,...). Il est difficile de tout obtenir en restant dans un budget raisonnable.

A Quincieux, le choix de maintenir une cuisine sur place est déjà une volonté affirmée de faire bénéficier à nos jeunes convives d'un repas préparé avec beaucoup de soin et d'attention !

38 400 repas servis en 2018/2019.

Prix du repas de 2,20 à 3,90€ en fonction du Q.F.

Coût de revient moyen incluant denrées alimentaires, matériels, analyses, salaires et eau (les autres flux (électricité ...) n'étant pas individualisés il est difficile de les inclure) : 7,22€.

En déduisant le paiement des familles, il reste 3.32€ / repas à la charge de la collectivité.



CME (Conseil Municipal d'Enfants) : la relève



Les élus du CME poursuivent leur mandat. Ils ont ainsi participé à la cérémonie du 8 mai en lisant des messages de paix qu'ils ont eux-mêmes écrits ou en choisissant un texte de Maurice Roth. Ils ont renouvelé leur participation en enregistrant la voix off du feu d'artifice du 14 juillet. Chaque cérémonie fait l'objet d'un débat et de choix sur le thème dont ils souhaitent parler ou étudié en classe. C'est aussi l'occasion de défendre ses idées puis de voter.

Leur plus grande fierté reste cependant le déjeuner organisé pour la deuxième année avec les aînés de la commune et les enfants du périscolaire. Nous recevons tout le monde à la cantine et veillons à ce que chacun et chacune passent un bon moment. 110 personnes ont répondu à l'invitation « poulet/frites » le 12 juin dernier ! Cette année, ce fut également l'occasion de leur faire découvrir la nouvelle médiathèque et la salle Georges Parent autour de jeux de société et d'un bon goûter. Ce moment reste toujours inoubliable pour tous et nous avons hâte de pouvoir renouveler cette super journée.

Il s'agit d'un temps fort de l'année durant lequel se mêlent avec beaucoup d'enthousiasme jeunes et plus âgés, souvenirs, expériences, anecdotes, ... Et franc parlé !

Le 4 juillet, nous avons souhaité bonne chance aux élus CM2 qui achevaient leur mandat et entraient au collège. Clara, Baptiste, Fabio et Léa poursuivent leur chemin mais nous n'oublions pas leur engagement et leur implication durant ces trois années. Ils étaient d'ailleurs présents lors de la présentation du bilan de l'année au Conseil Municipal, le 17 septembre dernier.



Enfin, lors de notre dernière séance du CME nous avons pu nous connecter via Skype avec l'école de Cavez, village portugais jumelé avec Quincieux. C'était l'un des projets proposés cette année. Après plusieurs échanges de mails, toute l'école de Cavez s'était réunie et nous avons pu à tour de rôle expliquer comment se passent nos vies à l'école, les activités, l'organisation. Nous leur avons même proposé de reprendre contact très vite et pourquoi pas de les aider à créer un CME là-bas.



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Le 10 octobre, vingt-cinq candidats se sont présentés aux élections du CME, prouvant une fois encore que l'engagement n'effraye pas nos jeunes ! Nous accueillons donc Lyna, Anthime, Julia et Lucile, élèves de CE2, qui s'engagent pour un mandat de trois ans.

Le nouveau CME s'est réuni le 17 octobre pour une remise officielle des écharpes, la lecture du rôle, du fonctionnement et des règles de fonctionnement du conseil et la traditionnelle photo officielle. Les élus ont préparé leur intervention pour la cérémonie du 11 novembre. Ils ont participé ensuite à l'élaboration des colis de fin d'année destinés aux aînés et à leur distribution. Vous aurez l'occasion de les rencontrer lors des vœux du Maire où ils exposeront leur travail et leurs projets.



La relève est là et je les remercie de cette dynamique et de cette fraîcheur qu'ils nous offrent !



En musique

Lors de la cérémonie du 11 novembre, vous avez pu également retrouver les élèves de l'école élémentaire chantant l'« Ode à la joie » et « La Marseillaise » répétés et orchestrés par René Suarez, directeur de l'école de musique.



Directeur de l'école de musique, et intervenant musique auprès des écoles élémentaire (depuis 4 ans) et maternelle (pour la deuxième année), René a impulsé une nouvelle dynamique et apporte toute sa technique aux élèves et équipes enseignantes. Il est à l'origine de nombreux projets en lien avec les thèmes et projets choisis par les écoles, comme les ateliers musicaux, les spectacles musicaux qu'il écrit entièrement, les chorales, la préparation des chants pour les cérémonies ou le renouveau du carnaval avec une spectaculaire batucada l'an passé.

Je souhaite le remercier ici pour son dévouement, son professionnalisme et la joie qu'il procure à chacun des enfants auprès desquels il s'investit tant.

Tout au long de l'année, René intervient à raison d'une heure par classe et par semaine en élémentaire et de novembre à avril en maternelle (435 h d'interventions totales).

Changeons d'air sur le trajet 2019



Changeons d'air !

Pour la seconde année consécutive, les écoles de Quincieux participaient au challenge impulsé par des élus du Val-de-Saône qui vise à promouvoir les modes de déplacement respectueux de l'environnement.

Du 14 au 18 octobre, dix communes du Val-de-Saône, et ainsi onze écoles, ont valorisé les élèves effectuant le trajet du matin vers l'école, en trottinette, à pied, à vélo, en bus ou en covoiturage. Un trophée sera remis à l'école ayant cumulé le plus de trajets en mode alternatif et qui aura engagé des actions de communication et de sensibilisation à la mobilité.

Pour rappel, « Changeons d'air », c'est pour :

- Sensibiliser les élèves et leurs parents aux modes alternatifs par la pratique,
- Rendre les entrées/sorties d'école plus calmes et sécurisées en limitant l'afflux de véhicules,
- Apporter les bases de l'autonomie aux enfants dans leurs déplacements et prévenir les risques d'accident à l'entrée au collège,
- Inscrire le recours aux modes alternatifs comme réflexe de déplacement,
- Augmenter la pratique d'une activité physique quotidienne chez l'enfant.

À l'école élémentaire

• Vendredi 4 octobre : sept classes ont assisté à une animation intitulée « l'Histoire du vélo et des transports en commun » animée par le Musée de l'automobile Henri Malartre de Rochetaillée s/ Saône, en s'appuyant sur les illustrations de modèles présents au musée.



• Du 14 au 18 octobre, chaque matin, les élèves ont décoré un vélo en carton fabriqué par le péricolaire, d'images correspondantes à leur mode de déplacement et distribuées par des parents d'élèves élus.

• Vendredi 18 octobre après-midi : trois classes ont appris à « connaître son vélo et apprendre les bases de l'entretien » avec un intervenant au cours d'une animation « Atelier mécanique ».



Vélo en carton

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

A Quincieux, différentes actions ont été proposées grâce à la mobilisation de tous les acteurs : enseignants, élus, élèves, parents, animatrices du péricolaire et agents de restauration que je remercie vivement pour leur implication.

- Des nouveaux porte-vélos ont été installés devant l'école et une réflexion est en cours pour aménager un espace sécurisé au sein de l'école maternelle destiné aux vélos et trottinettes.



Porte-vélos

À l'école maternelle

Les enfants ont été invités à décorer deux tricycles en carton fabriqués par le périscolaire avec les images du mode de déplacement emprunté chaque matin. Des parents d'élèves élus étaient présents pour assurer la distribution des images.



Tricycle maternelle

Enfin et pour tous

- Un pédibus avec un trajet maison des associations / écoles a été mis en place chaque matin de la semaine avec la mascotte chenille pour accompagner parents, enfants et enseignants.



Pédibus

- Le restaurant scolaire s'est mis aux couleurs de « Changeons d'air » avec cinq menus adaptés à la semaine « biscotto », « 100% bio », « vert », « V.E.L.O. »...
- Une animation « test de matériel » proposée le 12 novembre sur le parking du city stade pour essayer vélos électriques et vélos cargo.

«Dernière minute» !

Le jury «Changeons d'air» s'est réuni jeudi 14 novembre pour attribuer le trophée :

- 2289 élèves ont participé
- 109 classes
- 11 écoles élémentaires

Et c'est Quincieux qui gagne l'édition 2019 !

L'école élémentaire remporte ainsi le trophée qui sera remis officiellement à l'école lors de la cérémonie des vœux du Maire le samedi 18 janvier, ainsi qu'une visite guidée d'une heure au musée de l'automobile de Rochetaillée pour toute l'école et une heure d'animation par classe proposée également par le musée.

Un grand merci à tous pour votre dynamisme : élèves, parents, enseignants, élus, périscolaire, restaurant scolaire,... Notre motivation a payé et les comptages, les engagements et aménagements divers ainsi que la communication ont fait l'unanimité.

Une belle réussite qui doit motiver un changement dans nos habitudes.

Merci à toutes et tous.



Réussite « Un bachelier est un homme qui apprend » selon Antoine Furetière dans Le Roman bourgeois (1666)

Le 18 octobre 2019, la municipalité a choisi de mettre à l'honneur « ses » bacheliers.

15 ans d'études au final pour décrocher le fameux sésame. Bac général, bac technologique et bac professionnel, 35 élèves Quincerois font partie du cru 2019 et nous saluons plus particulièrement les mentions : 5 mentions très bien, 6 mentions bien et 11 mentions assez bien tous bacs confondus.

Neuf bacheliers étaient présents et ont expliqué LEUR « grand voyage », celui qu'ils ont amorcé en septembre, sans doute plus incertain, plus risqué, mais aussi plus grisant, plus passionnant encore. Et puis surtout plus libre, plus autonome aussi, plus singulier enfin, puisque chacun d'entre eux va inventer son propre itinéraire...

Comme Simon, bachelier section Economie et Sociale (E.S.) qui nous raconte : « Je voulais rentrer en école de commerce, j'ai donc passé le concours BACHELOR à l'ESDES que j'ai réussi. Cependant, j'ai plutôt décidé de partir faire un DUT TCSI (Diplôme Universitaire et Technologique Techniques de Commercialisation orientation Systèmes Industriels) à Lyon 1, ce qui correspond plus à mon projet professionnel.

Le DUT TCSI forme des Technico-commerciaux avec une double culture sur le plan commercial et industriel. Durant les deux années d'études, on effectue plusieurs stages en entreprise et on peut également effectuer la deuxième année en alternance. Ce DUT permet de rentrer directement dans le monde du travail ou alors en école de commerce ».

Il est important de multiplier les expériences pour trouver sa voie !

Alors continuez d'apprendre, de surprendre, ne baissez pas les bras et souvenez-vous : les grands ingénieurs et les médecins ne sont pas les seules personnes heureuses dans ce monde.

Bon chemin à vous tous !

Sécurité

Le fléchage du parking de l'école élémentaire a été rafraîchi en début d'année afin de sécuriser notamment l'aire de retournement, proche de la sortie des élèves.

Nous vous rappelons qu'il est très important de bien respecter les règles de stationnement et de circulation sur les parkings des écoles afin de garantir une sécurité optimale.

Papa, Maman, pour ma sécurité et celle des autres enfants je n'oublie pas de :

- Couper le moteur de la voiture à l'arrêt,
- Aux abords des écoles, je modère mon allure.

Sur le parking de l'école élémentaire :

- Respecter le stationnement en épis et en marche arrière,
- Réserver le dépose-minute à l'arrêt « minute » en me faisant descendre du côté du trottoir.

Et,

- Quand cela est possible, j'utilise aussi les autres zones de stationnement proches des écoles : parking maternelle, MJC, EMP, ... car le stationnement sur la chaussée ne sera bientôt plus toléré.
- La police municipale est présente pour veiller à notre sécurité à tous, mais aussi pour faire appliquer la loi et le code de la route; cela n'exclut ni les règles de politesse ni le savoir-vivre même quand nous sommes en retard !

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Quoi de neuf du côté des écoles ?

École maternelle Marie-José Bajard

2019, une année musicale

Plusieurs événements ont « rythmé » notre année :

« La semaine de la musique » organisée en novembre 2019 avec la découverte de nombreux instruments joués et présentés par plusieurs musiciens bénévoles que nous remercions,

Une matinée en musique présentée par la compagnie « L'âme son » : accueil musical et concert en chansons.

Le vendredi matin, tous les élèves ont participé à la chorale de l'école organisée par René Suarez et l'équipe enseignante.

Cette chorale a donné lieu à un spectacle musical à destination des familles, le samedi 28 juin à l'Espace Maurice Plaisantin.

Les enfants ont également travaillé sur la reproduction de rythmes effectués avec des percussions.

A l'issue de ce travail, une batucada a été présentée aux familles en mars lors du carnaval de l'école.

Nous avons été accompagnés tout au long de l'année par René Suarez qui, pour la première fois, intervenait en maternelle. Nous remercions la municipalité qui a financé ces interventions.

Nous poursuivons également la chorale de l'école avec l'aide de René Suarez.

Cette année, cette chorale est l'occasion d'éveiller les élèves à différentes langues étrangères avec des chants et des comptines en espagnol, anglais, allemand, roumain... Nous présenterons ce travail aux familles lors du carnaval, vendredi 13 mars après-midi et lors du spectacle de fin d'année, samedi 27 juin, le matin. Nous remercions le Sou des écoles et la municipalité qui nous aident à financer l'ensemble de ces projets.



2019/2020, « prendre soin de sa santé et bien manger »

Notre projet porte cette année sur l'éducation à la santé qui passe par plusieurs axes :

- « Bien manger » : l'importance des fruits et légumes dans notre alimentation. Les élèves participeront à des « ateliers jardinage » pour comprendre d'où viennent les légumes et pour être sensibilisés à la consommation « bio » et locale.

- « Prendre soin de soi » : bien connaître son corps et favoriser la pratique d'activités sportives. Plusieurs actions et événements auront lieu en lien avec ce projet.

- « La semaine du goût » organisée par l'équipe enseignante et les ATSEM, du 7 au 11 octobre. Lors de cette semaine, les élèves ont pu participer à différents ateliers « cuisine et dégustation de légumes » sous toutes leurs formes : purée, soupe, légumes crus...

Les élèves de grande section ont enrichi ce travail avec la découverte des cinq sens.

Les 8 et 14 novembre, Coline Girerd, diététicienne nutritionniste, a proposé aux élèves de petite et moyenne sections un atelier « confection d'un gâteau de légumes croquants » à partir d'un récit sous forme d'un raconté-tapis.

Une conférence « Comment faire manger des légumes aux enfants » animée par Coline Girerd a également eu lieu le jeudi 21 novembre à 20h.

Les élèves de grande section ont participé et participeront à des ateliers plus spécifiques sur l'équilibre alimentaire, lors d'un petit déjeuner proposé par des lycéennes en section sanitaire et sociale. Ils pourront bénéficier d'une sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire réalisée par une professionnelle.

Lundi 18 novembre, Nadine Jacquet, maraîchère à Quincieux, est venue présenter aux élèves des fruits et légumes de saison : pomme, poire et potiron. L'occasion aussi pour Nadine de nous expliquer le rôle essentiel des abeilles dans le processus de pollinisation « de la fleur au fruit ». Nous la remercions pour son intervention bénévole.



Cross

Deux sorties scolaires auront lieu en lien avec cette thématique du « bien manger » :

- Sortie à la ferme de Saint Eloi le mardi 26 et le jeudi 28 mai pour les élèves des classes de petite et moyenne sections.
- Sortie au « jardin potager » du parc de la Tête d'Or le jeudi 4 juin pour les élèves des classes de grande section.

Nous souhaitons une très belle année 2020 aux enfants, à leur famille ainsi qu'à tous les « acteurs » de l'école.

Inscriptions

Il faut déjà penser à la rentrée prochaine et aux inscriptions.

Elles auront lieu sur rendez-vous uniquement :

- le mardi de 16h30 à 18h00
- le jeudi de 15h00 à 17h30

À partir du jeudi 15 janvier et jusqu'au jeudi 16 avril pour les enfants nés en 2017 ou pour toute nouvelle inscription d'enfants nés en 2016 et 2015.

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- Carnet de santé
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Certificat de radiation (seulement si l'enfant était scolarisé avant dans une autre école).

Merci de prendre rendez-vous avec Mme Heyraud.

École élémentaire Marius Gros

Engagement et solidarité à l'école élémentaire

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de l'école élémentaire se sont engagés dans plusieurs actions solidaires :

- En septembre, ils ont récolté du matériel scolaire envoyé en Haïti. Six grands cartons ont pu être collectés grâce à de nombreux dons.
- Le 18 octobre, les élèves ont couru lors d'un cross en faveur de l'association « Rêves ». Au-delà du défi sportif, l'objectif était de fédérer tous les enfants, du CP au CM2, ainsi que leur entourage, autour d'un projet solidaire et de récolter des fonds. Un chèque de 2 452 € a été remis par les enfants à une bénévole de l'association.

Grâce à cette générosité, Rodrigo réalisera son rêve, rencontrer Cristiano Ronaldo au Portugal et Zélia séjournera au parc Disneyland Paris.

L'ensemble de l'équipe pédagogique tient à remercier les familles pour cet élan de solidarité.



Infos

Mme Heyraud 04 78 91 12 06
ce.0692264l@ac-lyon
24 route de Neuville 69250 Quincieux
www.quincieux.fr/ecole-maternelle

Agenda

- Carnaval
- Vendredi 13 mars après-midi
- Sortie à la ferme de Saint Eloi
- Mardi 26 et jeudi 28 mai pour les élèves des classes de petite et moyenne sections.
- Sortie au « jardin potager »
- Jeudi 4 juin, au parc de la tête d'or pour les élèves des classes de grande section.
- Spectacle de fin d'année
- Samedi 27 juin, le matin

Marché de Noël

L'école élémentaire a tenu un stand au marché de Noël le 1^{er} décembre. Les bénéfices issus des réalisations des élèves serviront à financer les projets et sorties de l'année relatifs à chaque classe.

Merci pour votre présence !

QUINCIEUX

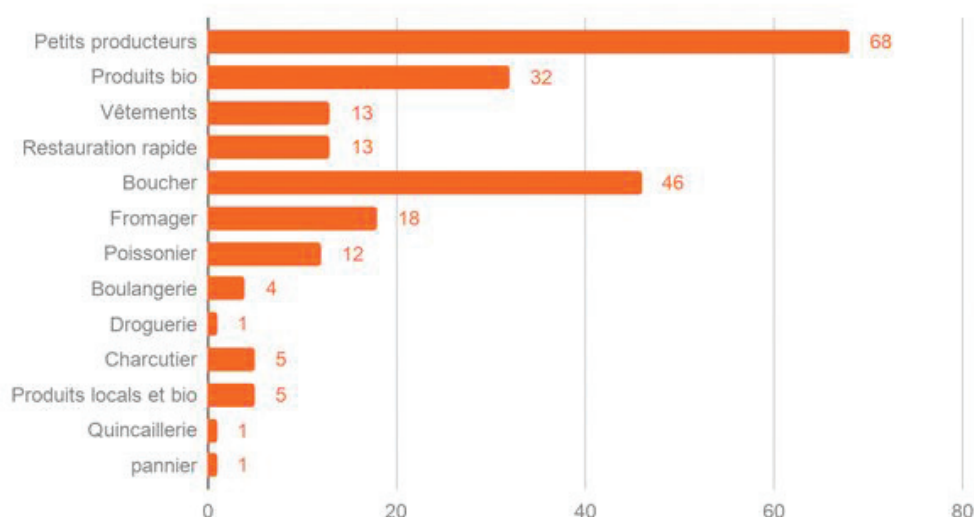


Métropole de Lyon



Véronique Pinceel
Conseillère
municipale
déléguée à la
communication

8. Quels seraient vos besoins ?



Analyse des résultats du questionnaire sur le marché

Au total, 74 réponses ont été reçues et analysées :

- 95,9% connaissent le jour et le lieu du marché,
- 60,8% fréquentent le marché,
- 57,6% fréquentent le marché une fois par mois,
- 33,3% fréquentent le marché une fois par semaine.

Le marché ne correspond pas aux attentes pour 92,4% des personnes interrogées et les raisons de non fréquentation du marché sont les suivantes :

- Les horaires et le jour ne conviennent pas (pour 44,9%).
- Pas de produits bio ni de producteurs locaux.
- Trop petit, pas assez diversifié.

Les besoins exprimés sont les suivants :

Concernant les jours et horaires, la préférence va plutôt pour le samedi matin entre 9h et 13h, le lundi soir ou le mercredi soir (17h à 20h).

Pour le lieu, ce serait plutôt sur la place de l'église sous une halle ou dans la rue du commerce.

60,3% fréquentent un autre marché (Trévoux le samedi matin, Anse ou Neuville le vendredi matin, Villefranche).

En règle générale, la fréquentation d'un marché dépend de :

- 1/ la commodité,
- 2/ l'ambiance,
- 3/ La complémentarité pour effectuer d'autres tâches (banque, poste, mairie...).

Dans ces conditions, nous menons une réflexion afin de repenser le marché qui aujourd'hui n'existe plus.

Si des petits producteurs ou autres exposants sont intéressés, merci de contacter la mairie afin de définir ce qui serait le plus adapté. Toutes les idées sont les bienvenues !

Aide à la communication

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres de la section photo de la MJC pour la fourniture de photos concernant les différents événements organisés sur la commune. Ceci nous permettra de disposer de photos de qualité pour nos supports de communication.

Interview



Bérangère Chevillard-Pasquarelli
Achat/comptabilité

Bonjour Bérangère, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Bérangère Chevillard-Pasquarelli, j'occupe le poste de gestionnaire des finances et des comptes publics depuis le 2 septembre dernier.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai débuté mon activité professionnelle dans le secteur de l'enfance, sur le terrain, en tant qu'animatrice pour la commune de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. J'ai ensuite voulu évoluer vers un poste plus administratif, et la Mairie m'a proposé un poste d'assistante administrative du service

périscolaire / scolaire. J'ai occupé ce poste pendant 2 ans ce qui m'a permis de me familiariser avec une partie de gestion financière, de gestion administrative, de communication et beaucoup d'autres missions très formatrices. J'ai également animé et coordonné le Conseil Municipal des Enfants de la commune, mission extrêmement enrichissante et riche d'expériences dans la gestion de projet.

En quoi consiste le métier de gestionnaire des finances et des comptes publics ?

J'assure le traitement comptable des dépenses et recettes courantes ainsi que des marchés publics de la

commune et la gestion de la commande publique.

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur la commune ?

Je suis arrivée sur la commune il y a deux ans à la naissance de ma fille. Nous sommes tombés sous le charme de cette commune qui possédait à la fois un esprit de village assez familial et un dynamisme attractif avec un tissu associatif très investi, de belles infrastructures communales et un cadre très agréable. Tout ce que nous souhaitons pour l'épanouissement de notre petite famille.

Propos recueillis par Véronique Pinceel

Interview



Fabien Richard
Policier municipal

Bonjour Fabien, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 46 ans, je suis marié et papa de deux garçons. Je suis né à Lyon, j'ai habité dans les quartiers de la Duchère, puis dans les Monts du Lyonnais et aujourd'hui dans l'Ain. Mes loisirs vont de la pratique du cardiotraining après avoir fait plusieurs années de judo et de boxe, les motos de grosses cylindrées américaines et la musique métal.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai fait mon service militaire à 18 ans en gendarmerie et ceci pendant 18 mois. J'étais instructeur au centre d'instruction des gendarmes auxiliaires, puis j'ai intégré l'école des sous-officiers à Chaumont pendant un an. A la suite de ça, j'ai été affecté à la gendarmerie mobile de Troyes pendant 7 ans et demi. La particularité de la gendarmerie mobile, c'est de partir en déplacement environ huit mois de l'année (Outremer et Métropole). Je suis parti 3 fois en Guyane, 1

fois en Nouvelle-Calédonie, 2 fois en Corse et beaucoup en sécurisation lors des fêtes de fin d'année à Strasbourg et des renforts en banlieue parisienne dans les quartiers. En 2001, je suis passé en gendarmerie départementale, dans le peloton de surveillance et d'intervention de Trévoux avec beaucoup d'interventionnel en support des brigades sur place, jusqu'en 2014 (avec l'obtention du diplôme d'officier de police judiciaire en 2009 et le grade de maréchal des logis chef). Pour être acteur au quotidien de la prévention et pour des raisons d'organisation familiale, j'ai choisi de me réorienter vers un poste de policier municipal à Villars les Dombes et depuis 2 mois à Quincieux.

En quoi consiste le métier de policier municipal ?

En trois mots, sécurité, salubrité et tranquillité publique. Les missions sont très variées, qui vont de la rédaction d'arrêtés municipaux pour les travaux, la sécurisation des écoles, le respect du code de la route,

la capture d'animaux en divagation, la médiation entre voisins jusqu'aux conseils sur les réglementations en vigueur auprès des administrés et les patrouilles de sécurisation.

Si un habitant a besoin de l'aide de la police municipale, comment doit-il procéder ?

Soit en contactant la mairie aux heures d'ouverture, soit au numéro de service de la police municipale (06 85 52 27 09) pendant les horaires de travail.

Vous êtes sur Quincieux depuis 2 mois, quel regard portez-vous sur la commune ?

En premier lieu, je suis surpris par la qualité des infrastructures sur la commune. J'ai également eu l'impression de prendre le TGV en marche. Tout le monde travaille à 200 à l'heure, il faut s'accrocher dès le début et c'est super agréable car tout le monde travaille dans le même sens ce qui n'est pas le cas partout.

Propos recueillis par Véronique Pinceel

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

La poubelle jaune accepte dorénavant tous les déchets en plastique sans exception ainsi que tous les papiers !!

Barquettes alimentaires, pots de yaourt, capsules de café... Désormais, tous les emballages en plastique sont autorisés dans la poubelle jaune, en plus des papiers et journaux. De quoi simplifier la vie de nous tous avec moins de questions sur ce qui va ou pas dans la poubelle jaune.

Quoi mettre dans la poubelle jaune ?

Pourquoi cette simplification ?

La nouvelle mesure va simplifier la vie des Métropolitains et faire baisser le taux de refus de tri. Évalué sur la Métropole à 35 % des bacs jaunes, ce taux de refus doit être ramené à 24 % en 2025. À terme, avec cette mesure, le taux de recyclage des plastiques devrait être multiplié par 2. N'oublions pas que l'objectif théorique est de recycler 100 % du plastique en 2025.

Comment ça marche ?

Le bac jaune accepte davantage de déchets car la technologie s'affine. L'ouverture le 22 novembre du centre de tri de Paprec à Chassieu en est la parfaite illustration.

Ce nouveau centre complète celui de Saint-Fons touché à l'été 2019 par un incendie et qui doit être reconstruit.

Il est conçu pour traiter jusqu'à 80 000 tonnes de déchets plastiques à l'année. Seize machines de tri optique identifient les déchets avec leurs composants. Ces déchets sont compactés en balles suivant la nature du matériau identifiée avant d'être envoyées dans des entreprises de recyclage.

Par exemple, pour les capsules de café qui sont désormais recyclées dans le bac jaune, le contenu sera transformé en compost pour les plantes tandis que la capsule sera réutilisée dans des pièces d'acier pour l'automobile. Autre exemple : les sacs de produits congelés seront transformés par l'entreprise Barbier située à Sainte-Sigolène en Haute-Loire en bâches pour l'agriculture ou le bricolage.

Quand est-ce qu'on commence ?

Officiellement, tout démarre au 1^{er} janvier 2020. La Métropole de Lyon vient de lancer sa campagne de communication pour informer les ménages. Prospectus d'affichage et autocollants sur les bacs jaunes : il lui faudra deux mois pour tout mettre en place. Les nouvelles machines de tri fonctionnent depuis le 22 novembre.

Dès le 1^{er} janvier 2020, vous pourrez trier tous les emballages et tous les papiers dans votre bac vert à couvercle jaune.



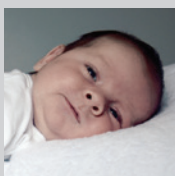
À quoi ça sert de trier ses déchets ?

C'est bon pour la planète et ça génère des emplois de proximité. Selon Citeo, le tri sélectif génère quelque 700 emplois directs en région avec des filières de recyclage installées au plus près des bassins de vie. Le verre collecté sur la Métropole part dans la Loire pour être recyclé dans les verreries. À Lyon, la collecte du verre permet à la Ligue contre le cancer d'empocher 90 000 euros par an ce qui sert à financer les études de trois chercheurs. Pour chaque tonne de plastique valorisée, Citeo reverse 660 euros à la Métropole qui les redistribue aux communes.

État civil



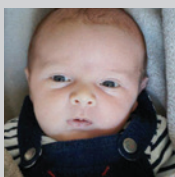
Anaïs Lopez Perret



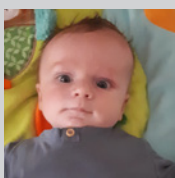
Antonin Arioli



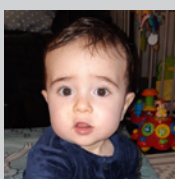
Caeliya
Chometton Bourin



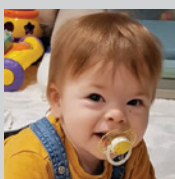
Ethan Mazuel



Hugo Ribas



Pablo Marques



Néo Lagrevol Ivars



Roxane Gondelaud

Naissances

Janvier

- 5 - Lagrevol Ivars Néo
- 10 - Amenabar Marques Pablo

Février

- 3 - Poulain Louise
- 13 - Rissons Orianna
- 15 - Fourrier Gabin
- 24 - Rilbard Veyrat Nolan

Mars

- 1 - Pilloux Evan
- 29 - Alix Loanne

Avril

- 3 - Bina Noham
- 10 - Ballaguy Léon
- 20 - Lopez Perret Anaïs

Mai

- 02 - Marir Lina
- 09 - Lekhal Louise
- 25 - Saad-Hellal Rayan

Juin

- 10 - Virone Gianni
- 13 - Breni Vincenti Miya
- 21 - Gondelaud Roxane

Juillet

- 2 - Nguyen Léana
- 6 - Descollonge Brandon Joy
- 7 - Meilhac Mahé

Août

- 20 - Lefevre Léon
- 25 - Chometton Bourin Caeliya
- 26 - Mazuel Ethan
- 28 - Roy Valentini Léonor

Septembre

- 20 - Bachelet Eva
- 25 - Bourin Anaé

Octobre

- 2 - Vasseur Aghitoaie Gabriël
- 9 - Ribas Hugo
- 13 - Thomasson Élie
- 17 - Gras Quéron Nina
- 18 - Bringuier Juteau Lilith
- 23 - Guessab Debiesse Aaron
- 28 - Arioli Antonin
- 29 - Clément Eléa

Novembre

- 19 - Berbic Téo
- 23 - Rousset Tiago

Mariages

Février

- 1 - Veyrenc-Souchon Sébastien et Chouvin Tarja
- 2 - Amand Jérémy et Guilleminot Ingrid

Mars

- 30 - Giraud Frédéric et Dettinger Rosana

Avril

- 13 - Nicolas Raphaël et Tardy Séverine
- 27 - Faure Pascal et Pichon Marie-Laure

Mai

- 11 - Dierickx Denis et Perraud Pierre
- 11 - Narci Clément et Gouin Morgane

Juin

- 22 - Garnerin Cyril et Carteron Audrey
- 22 - Hamäli Kenny et Madadi Céla
- 22 - Vivet Emmanuel et Robert Séverine
- 29 - Termelet Vincent et Hernandez Emily

Juillet

- 6 - Massion Mickaël et Bulinge Laetitia
- 6 - Guinot Olivier et Carmellino Lise

Août

- 3 - Robbiani Loïc et Barciat Dominique
- 3 - Dennequin-Leemans Yoann et Goethals Sylvie
- 10 - Lotz Alexandre et Rochedy Laurine

Septembre

- 10 - Bouzekri Mickaël et Potrebenko Hanna
- 14 - Christel François-Xavier et Thimonier Sandrine
- 28 - Borreil Nicolas et Leclerc Marie

Octobre

- 5 - Rachidpour Khalil et Nefti Cheryne

Novembre

- 2 - Navarro Jordan et Perret Kathleen

Décès

Janvier

- 9 - Beost Claudette née Moncel
- 19 - Mangin Mauricette née Grenier
- 21 - Bailleux Anne née Dupont
- 27 - Liard André

Février

- 27 - Debus Georgette née Penet
- 28 - Keguni Tagoui née Jangotchian

Mars

- 23 - Massot Andréa née Assézat

Avril

- 17 - Fuentes Joseph

Mai

- 5 - Pin Yvonne née Pinay
- 7 - Plattier Geneviève née Fargeron
- 8 - Jambon Jean

Juillet

- 7 - Dupuis Josephine née France
- 23 - Lamard Robert
- 27 - Dervieux Terry

Août

- 11 - Meyer Raymonde née Hay

Octobre

- 23 - Etienne Gilbert
- 29 - Quenot Martial

Novembre

- 12 - Keller Edith née Magdinier
- 17 - Valverde Maria née Martin
- 18 - Ruf Yolande

Quincieux notre village, au fil du temps...

Histoire du Centre médico-social Georges Parent

Le 23 octobre 1973, le Conseil Municipal autorise Maurice Plaisantin, Maire, à faire une offre substantielle, à la coopérative des céréales du Rhône, en vue de l'achat de l'entrepôt de blé appelé « local à grains » et de son terrain.

C'est une évidence, pour le Conseil Municipal, que ces immeubles, bordant l'emplacement de la future école maternelle et des HLM, intéressent la commune.

Ainsi après plusieurs entrevues, avec la direction de la coopérative, un accord est trouvé sur le prix de cession de l'entrepôt et du terrain.

Le Conseil Municipal, du 15 mars 1974, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide de passer au vote au scrutin secret, et c'est par 7 voix sur 11, que la décision d'acheter l'entrepôt et son terrain est prise.

Le Conseil Municipal du 27 avril 1977, se prononce pour l'installation d'une pharmacie. En séance du 27 octobre 1977 le Conseil Municipal délibère sur le prix de location annuelle. Lors de la séance du 18 décembre 1979 le Maire annonce l'ouverture prochaine de la pharmacie, dans les locaux de l'ancien local à grains. En séance du 29 janvier 1980, le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire, pour la signature du bail de location.

En séance du 11 mars 1980 le Conseil Municipal décide de la réalisation de travaux de reprises des angles nord du bâtiment. En séance du 21 mars 1981, le Conseil Municipal choisit, à la majorité, le plan définitif du Centre Médico-Social.

En séance du 22 octobre 1981, le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide de la rénovation du Centre Médico-Social, afin que celui-ci réponde mieux aux besoins de la population.

L'utilisation du bâtiment pourrait se faire de la manière suivante :

Au rez de chaussée : Centre médico-social et bibliothèque

A l'étage : 3 salles de réunions.

Le Conseil Municipal dans sa séance du 23 juin 1982 émet le souhait que l'ancien local à grains prenne le nom de Centre Social Culturel Georges Parent, si la famille Parent donne son accord.

Ce qui est entériné et annoncé au Conseil Municipal du 22 juillet 1982.

En séance du 24 novembre 1983, une commission chargée de la gestion de la bibliothèque est élue suite à l'aménagement de cette dernière, dans les locaux du centre social culturel.

Le Conseil Municipal du 4 mars 1986 décide d'attribuer, la grande salle du rez-de-chaussée, du centre culturel, à la bibliothèque, ainsi que du mobilier, afin d'avoir plus d'espace, pour le service rendu aux habitants.

CM du 24/04/2018 : Délibération n°2018-27 – Approbation du projet de construction du Restaurant Scolaire.

CM du 26/06/2018: Délibération n°2018-45 Construction d'une nouvelle Restauration Scolaire – Approbation de l'Avant-Projet Définitif et du coût prévisionnel définitif des travaux.

CM du 27/11/2018 : Délibération n°2018-66 Lancement de l'appel d'offre pour la construction du nouveau restaurant scolaire.

Fibre optique

La mise en place de la fibre optique est réalisée par l'entreprise Orange et ses sous-traitants qui ont obtenu le contrat de déploiement sur le territoire de la Métropole de Lyon.

La première phase de cette installation consiste à mettre en place des armoires de mutualisation qui supportent la connexion d'environ cinq cents utilisateurs. Ces armoires sont ensuite reliées à des boîtes de raccordements qui permettent de brancher une quarantaine d'utilisateurs.



Armoire angle route de Chasselay, chemin Saint-Laurent



Armoire chemin de la Halte

Au 15 novembre 2019, 4 armoires ont été installées : chemin de la Halte ; route de Neuville ; route de Chasselay ; au boulo-drome.

Après quelques difficultés techniques, aujourd'hui résolues, la dernière armoire sera finalement implantée à la Chapelle dans les prochaines semaines.

La phase 2, à savoir la mise en place des boîtes de raccordements, est en cours.

Cette infrastructure permettra de couvrir l'ensemble de la commune et devrait être opérationnelle pour la fin de l'année 2019.

Bien que construite par Orange, elle sera mutualisée et accessible à tous les opérateurs.

Progressivement, à partir du premier semestre 2020, ce réseau va être activé et les habitants pourront ainsi faire la demande d'abonnement à la fibre optique à leur fournisseur d'accès internet (FAI) :

le branchement se fera directement aux boîtes de raccordements pour les maisons particulières.

Pour les copropriétés, le syndic devra, au préalable, effectuer une demande de rattachement au réseau des parties communes du/des bâtiment(s). Pour information, de nombreux immeubles (La Bernardière, Rives Saône, UNI'Q ...) sont d'ores et déjà « fibrés ».



Installation d'une armoire route de Neuville



Installation d'une boîte de raccordement

Bien que l'infrastructure soit en place, tous les logements ne seront malheureusement pas tous raccordés en 2020, la charge de travail étant très importante.

Les habitants pourront connaître l'éligibilité à la fibre de leur logement en se connectant sur l'espace client de leur fournisseur d'accès.

D'autre part, l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) met à la disposition des habitants un site web qui indique avec précision les zones raccordables.

Attention, ce site n'est pas mis à jour en temps réel mais tous les trois mois : <https://cartefibre.arcep.fr>

Dernière minute : les premiers rendez-vous de raccordement de logements particuliers sont déjà fixés tout début janvier.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Élections municipales et métropolitaines

Les élections municipales et métropolitaines se tiendront les 15 et 22 mars 2020.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 7 février : vous pouvez vous inscrire ou vérifier votre inscription sur le site service-public.fr.

Pour la première fois, du fait du statut particulier de la Métropole de LYON (loi MAPTAM du 27 janvier 2014), les habitants de QUINCIEUX, comme tous les habitants de la Métropole, devront voter deux fois : d'une part, pour élire leurs conseillers municipaux et, d'autre part, pour élire leurs conseillers métropolitains.

1- Election des conseillers municipaux

Comme lors des dernières élections municipales, ce scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du Code électoral). Les listes composées d'autant de femmes que d'hommes (en alternance) doivent être complètes, sans aucune modification.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne avec prime majoritaire, entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir. D'autre part, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent également fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. Lors du scrutin, la répartition des sièges se fait selon la même procédure définie pour le premier tour.

Une fois tous les sièges attribués, le conseil municipal se réunira pour élire le Maire et ses Adjoints, au plus tôt, le vendredi et, au plus tard, le dimanche suivant le tour de scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet.

2- Elections des conseillers métropolitains

Comme pour les élections municipales, ce scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. Les listes sont constituées par circonscription avec autant de femmes que d'hommes (en alternance) et doivent être complètes, sans aucune modification. La métropole de LYON est composée de 59 communes et divisée en 14 circonscriptions avec un total de 150 conseillers métropolitains à élire. Les circonscriptions ont été constituées en fonction du nombre d'habitants des communes ou des arrondissements (pour LYON). De ce fait, la circonscription « M » du Val-de-Saône à laquelle appartient QUINCIEUX comporte vingt-cinq communes alors que six circonscriptions (A à F) ont été attribuées à la seule ville de LYON.

	Circonscription	Nb de sièges
A	Lyon Ouest	11
B	Lyon Centre	11
C	Lyon Sud	8
D	Lyon Sud-est	9
E	Lyon Est	7
F	Lyon Nord	9
G	Villeurbanne	17
H	Rhône Amont	12
I	Porte des Alpes	12
J	Portes du Sud	11
K	Lônes et Coteaux	12
L	Val d'Yzeron / Ouest	9
M	Val de Saône	14
N	Plateau Nord Caluire	8

QUINCIEUX



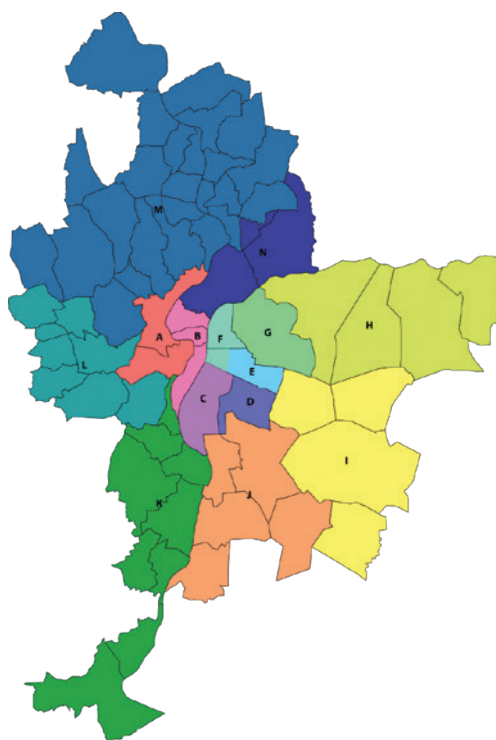
Métropole de Lyon

Les listes de la circonscription « M » ont droit à quatorze candidats et seront, comme pour toutes les circonscriptions, principalement présentées par des mouvements politiques.

Il convient donc de noter que la commune de QUINCIEUX qui appartient à la circonscription « M », constituée de 25 communes représentées par 14 conseillers métropolitains, pourrait se trouver sans représentation directe à la Métropole de LYON à l'issue des élections.

Les deux tours se dérouleront selon le même scénario que pour les élections municipales.

Une fois tous les sièges attribués, le conseil métropolitain se réunira le premier jeudi suivant l'élection pour élire le Président du Conseil Métropolitain ainsi que les vice-présidents.



Petite anecdote, l'élection du Président de la Métropole de LYON aura lieu avant celle du Maire de Lyon.

Il est donc fort probable qu'un candidat qui n'a pas obtenu le poste de Président de la Métropole, se retrouve, quelques jours plus tard, candidat à la mairie de Lyon.

C'est le changement majeur des élections en 2020. Bien qu'étant organisées le même jour, les élections municipales et les élections métropolitaines sont indépendantes l'une de l'autre.

Devenez assesseur

A l'occasion des élections municipales et métropolitaines, la mairie lance un appel à tous les électeurs de Quincieux qui souhaitent participer aux opérations de vote en tant qu'assesseur.

Les assesseurs, bénévoles et inscrits sur la liste électorale de Quincieux, sont notamment chargés

- De la vérification de l'identité des électeurs,
- De la signature de la liste d'émargement,
- D'apposer le timbre portant la date du scrutin sur les cartes électorales.

Ils peuvent également être amenés à aider le Président du bureau de vote le jour du scrutin.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous adresser votre candidature à contact@quincieux.fr en précisant vos : nom, prénom, adresse, téléphone, mail, plage horaire de disponibilité.

Fermetures administratives de la mairie

Voici les dates de fermeture durant l'année 2020 :

- samedi 11 avril,
- samedi 2, 9 et 30 mai,
- lundi 13 juillet et
- samedi 26 décembre.

La mairie sera aussi fermée les samedis du 18 juillet au 15 août ainsi que les après-midi du 13 juillet au 16 août.

Déneigement 2019 / 2020

Rappel : il appartient aux particuliers de déneiger devant leur propriété.

La commune a priorisé de la façon suivante :

1. accès à la zone industrielle route du Fouilloux (VC 80) et la voie communale n°402,
2. accès à l'école élémentaire et à l'école maternelle, parking sur l'aire de jeux,
3. centre du village, voirie et trottoirs, accès à la halte SNCF, à la maison médicale, à la pharmacie, accès aux bâtiments publics, au centre de secours, à la poste, au parking de l'église,
4. voirie extérieure, accès docteur, passages à niveau, accès montant au pont SNCF,
5. Hameaux selon les circonstances.



Rappel des heures de jardinage et bricolage

- Jours ouvrables 8h30-12h / 14h30-19h30
- Samedi 9h-12h / 15h-19h
- Dimanche et jours fériés 10h-12h

Cimetière

L'accès au cimetière se fait aux horaires suivants :

Été 8h / 19h - Hiver 8h30 / 17h

La sépulture dans le cimetière est réservée aux personnes domiciliées dans la commune, décédées sur la commune, ou non domiciliées dans la commune mais qui ont un droit dans une sépulture familiale. Les concessions ne peuvent pas être retenues à l'avance.

Pour tout renseignement, prendre contact avec la mairie.

Vous pouvez acheter, soit une concession de 2 ou 4 m², soit une case de columbarium, soit une cavurne pour une durée de 15 ou 30 ans.

Durée	Surface	Tarif
Concession classique		
15 ans	2m ²	100 €
15 ans	4m ²	250 €
30 ans	2m ²	200 €
30 ans	4m ²	500 €

Durée	Tarif
Case de columbarium	
15 ans	450 €
30 ans	900 €
Cavurne	
15 ans	300 €
30 ans	600 €

Du 04 au 18 janvier



**Recyclez
votre sapin**



Pas de décoration



Pas de pot



Pas de sac plastique
sauf sac à sapin compostable

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

GRAND LYON
la métropole

Location de salles

La location des salles est réservée aux associations et aux habitants de la commune dans le cadre d'une manifestation familiale. Lors de l'occupation d'une salle, il est rappelé que les personnes doivent rendre la salle propre (tables et chaises nettoyées ainsi que les sols). Trois salles sont mises en location : MJC, Centre Georges Parent, Ancienne Poste. Les tarifs et règlement sont disponibles sur le site internet de la mairie.

Les tarifs pour la location des salles :

Tarifs	
Ancienne Poste (50 personnes)	150 €
Salle Georges Parent (120 personnes)	350 €
Salle de la MJC (200 personnes)	500 €

Chèque de caution 650 €

Location de tables, bancs et barnums en mairie.

Tarifs pour les particuliers (priorité aux demandes émanant d'associations).

Tarifs	
Table champêtre	4 € l'unité
Banc	2 € l'unité
Barnum 3mx3m	40 €*
Barnum 3mx6m	50 €
Mange debout	8 €

Chèque de caution 200,00 €

* l'utilisation des barnums est interdite par des vents de 30 km/h et plus.

Pour des raisons d'organisation interne, les demandes formulées moins de 10 jours avant la date de la manifestation ne pourront pas être prises en compte.

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié,
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion,
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc,
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Nouvelles poubelles de tri au cimetière

Depuis quelques années, notre commune a adopté le tri sélectif pour nos déchets ménagers.

Cependant, une exception perdurait au cimetière. Nous proposons donc aux usagers de trier les fleurs fanées et déchets verts dans un bac et le reste des matériaux dans un autre bac (pot de fleurs en plastique, pots en terre...).

La terre et les fleurs fanées pourront ainsi être revalorisées afin de faire du compost.



Depuis quelques temps, il a malheureusement été constaté une dérive avec des apports d'encombrants provenant d'usagers extérieurs.

Nous vous rappelons que ces poubelles sont réservées uniquement aux usagers du cimetière.

Zone bleue

Un nouvel arrêté a été mis en place depuis le 1^{er} décembre afin d'harmoniser les horaires sur toutes les places en zone bleue.

A savoir :

- La durée de stationnement est limitée à 45 minutes, (toutes les places en zone bleue sont dorénavant concernées),
- Du lundi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 8h à 13h.



Pour information, un panneau par groupe de places indique la durée de stationnement autorisée. Seules les places tracées en bleu sont concernées.

Les panneaux seront modifiés prochainement (avec indication des horaires)

Des disques bleus sont toujours à votre disposition en mairie.

Nous attirons votre attention sur le respect de ces zones et nous vous en remercions par avance.

Animaux errants

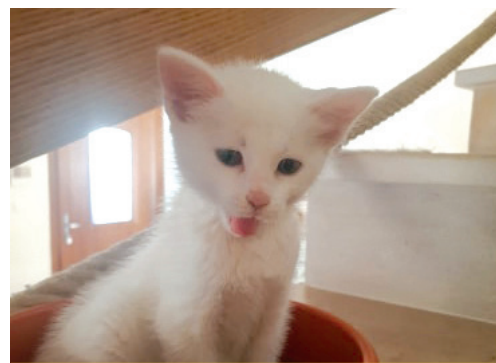
Une recrudescence d'animaux abandonnés ou perdus est relevée sur notre commune et notamment des chats. Savez-vous qu'une chatte, sans moyen de contraception, peut avoir quatre portées par an soit environs seize chatons et 150 chatons durant toute sa vie ? Il est primordial de faire enregistrer son animal (tatouage, puce électronique) mais aussi stériliser pour éviter une prolifération qui engendre des problèmes d'hygiène et de sécurité. En effet, certains animaux devenus menaçants ont nécessité l'intervention de notre police municipale.

Les animaux retrouvés sont ensuite confiés à la S.P.A.

Certains petits Quincerots ont cependant eu la chance de trouver une famille aimante mais ce n'est pas toujours le cas ! Caramel ou Choupi sont un peu devenus nos petites mascottes.



Caramel



Choupi

Conciliateur de justice

Pourquoi aller voir le conciliateur?

Vous avez un différend avec votre bailleur, votre opérateur téléphonique, un voisin, un artisan...

Une solution amiable existe :

La conciliation de justice

Elle est devenue obligatoire avant la saisine du Tribunal d'Instance (bientôt Tribunal Judiciaire) pour certains litiges. Le conciliateur de justice n'est ni un juge, ni un avocat. C'est un auxiliaire de justice qui prête serment et est nommé par le Président de la Cour d'Appel et qui prête serment.

Il vous écoute, vous aide à régler votre différend, en instaurant un dialogue entre les parties et trouver une solution qui convienne à chacun.

Pour le rencontrer, vous pouvez prendre rendez-vous à la mairie de Neuville-sur-Saône.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Mairie

30 Rue de la République
Tél. : **04 78 91 10 11**
Fax : **04 78 91 17 83**
Mail mairie : contact@quincieux.fr
Mail commission information :
communication@quincieux.fr
Site : www.quincieux.fr
Bureaux ouverts :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
et de 15h30 à 17h30,
mercredi et samedi de 9h à 12h.

Permanence des adjoints
Tél. : **06 32 90 82 12**
(En cas d'urgence en dehors des heures
d'ouverture de la mairie).

Médiathèque ESQALE

8 Chemin Saint-Laurent
Tél. : **04 78 91 16 25**
Mail : bibliotheque@quincieux.fr
Heures d'ouverture : mardi, jeudi 16h à
18h30 ; mercredi, vendredi 10h à 12h /
15h à 18h30 ; samedi 10h à 13h.

Urgences

Sapeurs pompiers : **18**
Portable : **12**
S.M.U.R. : **15**
Centre anti-poison : **04 72 11 69 11**
Gendarmerie : **17**
E.r.D.F : **09 726 750 69**
G.r.D.F : **0 800 473 333**

Enfance

E.A.J.E Matin Câlin

(Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant)
24 Route de Neuville
Tél. : **04 72 26 32 93**
Uniquement le lundi après-midi
et vendredi journée
Mail : matincalin@slea.asso.fr

Ecole Maternelle Marie-José Bajard

24 Route de Neuville
Tél. : **04 78 91 12 06**

Ecole Élémentaire Marius Gros

7 Rue Antoine-Marius Bérerd
Tél. : **04 78 91 10 49**

Administration

Bureau de Poste

1 Place de l'Eglise
Tél. : **04 78 91 11 89**
Bureau ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h
Lévéé du courrier à 15h30.

Centre des finances publiques

Trésorerie de Rillieux-La-Pape
62A Avenue de l'Europe
CS 51000
69142 Rillieux-La-Pape Cedex
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 15h30
fermée le mercredi
t069038@dgfip.finances.gouv.fr
Tél. : **04 72 01 82 25**

Centre des impôts Lyon nord

Hôtel des Impôts de Caluire
1 Rue Claude Baudrand
69300 Caluire-et-Cuire
Tél. : **04 72 10 44 50**
Réception du public : du lundi au vendredi
8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.
fermée le mercredi

Pôle Emploi

Relais pôle emploi
4 Avenue Carnot
69250 Neuville-Sur-Saône
Tél. : **09 72 72 39 49**
Site : www.pole-emploi.fr

Mission Locale

Plateau Nord Val de Saône
Tél. : **04 78 98 20 49**
Site : www.mlpnvs.org

Divers

Services Grand Lyon la Métropole

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Paroisse

Messe le 4^{ème} dimanche du mois à 9h.
Contacter le prêtre : **04 78 91 45 79**
<http://www.paroisses-valdesaone.com>

Autohop

Réseau de covoiturage du Val de Saône
Arrêt Quincieux Bottière devant le
garage Renault

Eau

Syndicat Intercommunal des Eaux du Val
d'Azergues (S.I.E.V.A.)
183 Route de Lozanne
69380 Chazay d'Azergues
Tél. : **04 37 46 12 00**
Site : www.sieva.fr

ErDF

Raccordement **09 69 32 18 55**

GrDF

Raccordement et conseils **09 69 36 35 34**

Assainissement

Véolia
204 Rue F. Meunier Vial
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. : **0 810 000 777**

Déchèterie - Donnerie

Neuville-sur-Saône :
Avenue des Frères Lumière
Tél. : **04 72 08 92 75**
Rillieux-la-Pape : 358 Route de Fontaines
Tél. : **04 78 97 10 30**
69250 Champagne-au-Mont-d'Or :
Impasse des Anciennes Vignes
Tél. : **04 78 47 56 51**
Donnerie (sauf le dimanche)
Horaires d'hiver du 2 novembre
au 31 mars
Du lundi au vendredi : 9h - 12h
et 14h - 17h. Le samedi : 9h - 17h.
Le dimanche : 9h - 12h.
Fermeture les jours fériés.
Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h
et 13h30 - 18h.
Le samedi : 8h30 - 18h30.
Le dimanche : 9h - 12h.
Fermeture les jours fériés

Gare S.N.C.F.

Halte de Quincieux
Gare de Saint-Germain-au-Mont-d'or
Tél. : **36 35**

Eclairage Public

En cas de panne, le signaler en mairie.

Ordures Ménagères

Ramassage sur l'ensemble de la
commune les lundis matin.

Collecte Sélective

Ramassage tous les mercredis matin.

Containers verre, journaux

Résidence Plein Soleil, parking de
la Bottière, Chamalan, Chemin des
Grenettes, Billy, parking EMP.

Correspondant de Presse

- Le Progrès
- Claude Langella
clangella@hotmail.fr
- rubrique sportive
Raymond Lopez,
r.lopez1952@yahoo.fr
06 78 25 22 83
- Patriote Beaujolais
Corinne Demoisson
cdemoisson@gmail.com

Maison de la Métropole

2 Avenue Marie-Thérèse Prost
Neuville-sur-Saône
Tél. : **04 78 91 78 64**
Email : mdm.neuville@grandlyon.com
Horaires d'ouverture :
de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi

Réseau TCL

Ligne 96 - Quincieux / Neuville sur Saône

Services Médicaux Square du Centre

Pharmacie

Florence Journe **04 78 91 14 16**
Pharmacie ouverte du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
et le samedi de 8h30 à 12h30
Les tours de garde sont régulièrement
affichés à l'officine.

Masseurs - Kinésithérapeutes

Alain Metral / Rosa Monteiro **04 78 91 17 92**
Square du centre bâtiment A
Soins au cabinet et à domicile
sur rendez-vous

Dentiste

Docteur Paul Ové **04 78 91 15 60**
Cabinet ouvert lundi, mardi, mercredi,
vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
jeudi matin de 8h30 à 12h.
Le cabinet n'est plus ouvert le samedi
matin.

Ostéopathe

Clément Odin **04 78 72 98 97**
Sur rendez-vous.

Médical

Cabinet d'infirmiers

SCM Les Abeilles
38 Rue de la République
Tél. : **04 37 26 90 84**

Podologue, pédicure

Caroline Desplanche **04 78 69 00 85**
Résidence Le Petit Pré
13 route de Chasselay bâtiment A.

Sophrologue

Rose-Florence KAPPES **07 68 48 55 39**
38 Rue de la République

Médecins

24 Route de Chasselay

- Docteur Véronique Bruneau
04 78 91 13 90

Consultations sur rendez-vous, absent
le mardi, mercredi, jeudi après-midi.

- Docteur Benoit Masson
04 78 91 17 57

Consultations sur rendez-vous, absent
le jeudi après-midi.

Social

Services Sociaux

Assistante sociale régime général
Renseignement et rendez-vous
Tél. : **04 78 91 78 64**
Puéricultrice
Consultation sur rendez-vous
Tél. : **04 78 91 78 64**
Consultation des nourrissons
Sur rendez-vous : **04 78 91 78 64**

Assistante sociale régime général

- Renseignement et rendez-vous
- Puéricultrice
Consultation sur rendez-vous
- Consultation des nourrissons
Sur rendez-vous : **04 78 91 78 64**

Assistante sociale régime agricole

En cas d'urgence
Tél. : **04 78 92 63 30**
Laisser coordonnées.

Sécurité Sociale

423 Rue Pierre Dugelay
69250 Neuville-sur-Saône
Tél. : **0 820 904 115**

- Correspondance et remboursements
CPAM Lyon
69907 Lyon cedex 20

ADMR Aide aux personnes âgées / Aide aux familles

Maison des Associations
Chemin Saint Laurent
Accueil téléphonique : **04 72 26 32 43**
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à
12h et de 14h à 17h.
Mercredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h.

- En dehors de ces horaires, astreinte
téléphonique au N° d'urgence
06 78 95 32 92
- Accueil physique :
Lundi, mardi, mercredi : 9h à 12h,
jeudi de 14h à 17h,
vendredi de 9h à 12h.
Fermé le samedi.

Assistants maternels

Liste disponible en mairie et sur le site
internet www.quincieux.fr

Médecins de garde du secteur 133

Chazay d'Azergues,
Civrieux d'Azergues,
Dommartin,
Lissieu,
Lozanne,
Lucenay,
Morancé,
Alix,
Charnay,
St Jean Des Vignes,
Marcilly d'Azergues,
Les Chères,
Chasselay,
Quincieux

JANVIER	01	POIRSON
	05	POIRSON
	12	VERNUS
	19	MASSON M.
	26	DURAND
FÉVRIER	02	CAZENAVE
	09	DEBEIR
	16	BOSVEIL
	23	ESTEBANEZ
MARS	01	BRUNEAU
	08	MASSON B.
	15	ION
	22	MASSON M.
	29	BARROIS
AVRIL	05	SAMMUT
	12	BOISVEIL
	13	PAUCOD
	19	FRANGE
	26	YAHIA
MAI	01	CALLIES
	03	BEN ABDALLAH
	08	DURAND
	10	PAUCOD
	17	VERNUS
	21	MASSON B.
	24	CAZENAVE
	31	FRANGE
juin	01	BRUNEAU
	07	CALLIES
	14	LECLERCQ
	21	DEBEIR
	28	ESTEBANEZ

JUILLET	05	ION
	12	POIRSON
	14	ION
	19	YAHIA
	26	VERNUS
AOÛT	02	PAUCOD
	09	MARCADAL
	15	ESTEBANEZ
	16	ESTEBANEZ
	23	SAMMUT
SEPT.	30	BRUNEAU
	06	FRANGE
	13	LECLERCQ
	20	MASSON M.
OCTOBRE	27	BOSVEIL
	04	DEBEIR
	11	CAZENAVE
	18	BEN ABDALLAH
NOV.	25	DURAND
	01	ION
	08	MASSON M.
	11	BARROIS
	15	BARROIS
	22	SAMMUT
	29	BEN ABDALLAAH

	MÉDECINS	COORDONNÉES
CHAZAY	Dr CALLIES de SALIES	04 78 43 60 03
	Dr DEBEIR	04 78 43 60 03
	Dr DURAND	04 78 43 05 11
	Dr ESTANOVE	04 78 43 07 84
	Dr Michel MASSON	04 78 43 67 85
	Dr ION	04 78 43 02 76
CHASSELAY	Dr BOISVEIL	04 28 29 42 07
	Dr CAZENAVE	04 28 29 42 07
	Dr OVIZE	04 78 47 61 65
CIVRIEUX	Dr VERNUS	04 72 59 98 40
DOMMARTIN	Dr BARROIS	04 78 43 52 72
	Dr MARCADAL	04 78 43 55 43
	Dr PAUCOD	04 72 54 50 26
LES CHÈRES	Dr POIRSON	04 78 25 90 60
	Dr YAHIA	04 78 25 90 60
LISSIEU	Dr LECLERCQ	04 78 47 66 09
	Dr SAMMUT	04 72 54 90 19
LOZANNE	Dr Ben ABDALLAH	04 78 43 77 61
	Dr BOURGEA	04 78 43 73 01
LUCENAY	Dr CORNET	04 74 67 45 23
MORANCÉ	Dr FRANGE	04 74 66 83 06
	Dr ESTEBANEZ	04 78 43 06 50
QUINCIEUX	Dr Benoît MASSON	04 78 91 17 57
	Dr BRUNEAU	04 78 91 13 90

Calendrier des fêtes 1^{er} semestre 2020

JANVIER			
4 et 5	FCRD	Tournoi Futsal	EMP
7	Amicale Boules	Concours vétérans	Boulodrome
10	Amicale des Classes en 0	Assemblée Générale + rois	Ancienne poste
10	Amicale des Classes en 3	Assemblée Générale + rois	Maison des associations
11	Rocky guinguette	Stage	Salle Georges Parent
11	La Grange à sons	Formation aux contes	Ancienne poste
11	Amicale Boules	Souvenir André Jambon	Boulodrome
12	Amicale des Classes en 6	Assemblée Générale + rois	Ancienne poste
16	Club des Anciens	Assemblée Générale + rois	Maison des associations
16	Amicale des Classes en 2	Assemblée Générale + rois	Ancienne poste
17	Amicale des Classes en 4	Assemblée Générale + rois	Bar EMP
17	Amicale des Classes en 8	Assemblée Générale + rois	Ancienne poste
18	Municipalité	Accueil nouveaux arrivants	Mairie
18	Municipalité	Vœux du Maire	EMP
21	Amicale Boules	Concours vétérans	Boulodrome
24	Amicale des Classes en 9	Assemblée Générale + rois	Maison des associations
24	Amicale des Classes en 5	Assemblée générale + rois	Ancienne poste
25	Amicale des Classes en 1	Assemblée Générale + rois	Ancienne poste
25	Société de chasse	Vente de boudins	Place de l'Église
25 et 26	Entre scène et Saône	Ils sont tombés sur la tête !	MJC
29	Société de chasse	Assemblée Générale	Ancienne poste
30	Les lucioles	Assemblée Générale + rois	Ancienne poste
31	Amicale des Classes en 7	Assemblée Générale + rois	Ancienne poste
31	Amicale des Classes en 1	Assemblée Générale + rois	Maison des associations

Calendrier des fêtes

1^{er} semestre 2020

FÉVRIER			
1 ^{er}	Amicale des Classes en 2	Vente d'andouillettes	Place de l'Eglise
1 ^{er}	Aventure MPM	Zumba	MJC
1 ^{er}	Amicale Anciens combattants	Assemblée générale	Maison des associations
1 ^{er} et 2	Amicale des Classes en 0	Vente de brioches	Ancienne poste
1 ^{er} et 2	Amicale Boules	Concours national	Boulodrome
4	Médiathèque	Vote des lecteurs pour le prix de la fête du livre de Bron	Médiathèque journée + soir
4	Amicale Boules	Concours vétérans	Boulodrome
7	La Grange à sons	Spectacle musical le chant des possibles	Georges Parent
8	Amicale des Classes en 9	Passage du flambeau	MJC
8	Amicale des Classes en 8	Vente de bugnes	Place de l'Eglise
8	Rocky Guinguette	Stage	Georges Parent
8	La grange à sons	Formation aux contes	Ancienne poste
8 et 9	MJC	Tournoi de badminton	EMP
9	Conscrits classe en 0	Remise des gibus	Ancienne poste
15	Association portugaise	Vente de spécialités	Place de l'Eglise
15 et 16	Ensemble musical	Les Orchestrades VI	EMP
16	Conscrits classe en 0	Remise des gibus	Maison associations
16	Biennale	Répétitions	MJC
18	Amicale Boules	Concours vétérans	Boulodrome
21	Conscrits des classes en 0	Réunion gibus	Ancienne poste
22	Amicale Boules	Coupe Cellier Neuvilleois	Boulodrome
22	Conscrits classe en 0	Remise des gibus	Ancienne poste
22	Amicale des Classes en 6	Vente de choucroute	Place du marché

QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Calendrier des fêtes

1^{er} semestre 2020

MARS			
1 ^{er}	Société de Chasse	Banquet	Salle de la MJC
1 ^{er}	Tennis de table	Thé dansant	EMP
7	ELF (Madagascar)	Assemblée générale	Salle Georges Parent
8	Club des anciens	Loto	EMP
8	La Grange à Sons	Tous en Mars'elle	Salle Georges Parent
10	Amicale Boules	Finale vétérans	Boulodrome
14	Amicale Boules	Coupe Camille Dentrux	Boulodrome
14	Amicale des Classes en 7	Sainte-Patoche	Place du marché
14	Rocky Guinguette	Stage	Salle Georges Parent
15	ELECTIONS MUNICIPALES ET METROPOLITAINES		Salle de la MJC + TENNIS TABLE
19	Amicale Boules	Coupe carrosserie Grandes Terres	Boulodrome
21	MJC Cyclo	Rallye	Boulodrome
21	La Grange à sons	Formation aux contes	Salle Georges Parent
21	Sou des Ecoles	Loto	EMP
21	École de musique	Impromptus #2	Médiathèque
22	ELECTIONS MUNICIPALES ET METROPOLITAINES		Salle de la MJC + TENNIS TABLE
28	Amicale des Classes en 1	Vente de jambon au madère	Place de l'église
28 et 29	Ensemble musical	Printemps des musiciens	Salle Georges Parent

AVRIL			
3-4-5	Conscrits 2020	Fête des conscrits	Toutes les salles
11	Rocky Guinguette	Stage	Salle Georges Parent
18 et 19	Amicale des Classes en 5	Chasse aux œufs	Maison asso parc mairie
25	Les Lucioles	Étoile d'un soir 2^{ème} édition	EMP
25	Association portugaise	Vente spécialités	Place de l'Eglise
29	Club des anciens	Concours belote interclubs	EMP

**Tous les comptes rendus des conseils municipaux
sont disponibles dans leur intégralité, sur le site de la mairie :
www.quincieux.fr**

**Séance
du 9 juillet 2019**

Mise à disposition de personnel auprès de l'Association foncière de remembrement de Quincieux

Le fonctionnement de l'Association Foncière de Remembrement de Quincieux impose des travaux de secrétariat. Ces derniers ayant un volume peu important, il a été proposé de mettre à disposition de ladite association du personnel administratif communal à raison d'une trentaine d'heures par an.

Une convention a été conclue déterminant notamment les modalités de mise à disposition, les missions confiées aux agents et les modalités de remboursement des charges de personnel par l'AFR à la Commune.

Conventions de vente d'espaces publicitaires sur un véhicule communal et détermination des tarifs

Monsieur le Maire a exposé à l'Assemblée la nécessité de rechercher de nouvelles sources de financement des politiques et besoins locaux compte tenu des réformes de la fiscalité locale et de la contraction des ressources communales.

Il a été approuvé que la Commune loue des espaces publicitaires sur le véhicule 9 places en cours d'acquisition. Une convention a été établie qui précise notamment le montant des redevances à percevoir, les conditions d'achat de ces espaces ainsi que la durée de deux ans renouvelable.

Corrections des amortissements sur exercices antérieurs

Dès 2016, la commune a décidé de procéder aux amortissements de ses investissements et ce dans la perspective du passage du seuil des 3 500 habitants.

Un plan d'amortissement a été mis en œuvre pour les biens acquis à compter du 1^{er} janvier 2016.

Des anomalies ont été constatées sur plusieurs comptes. Les amortissements pratiqués sur certains biens ne correspondent pas à la durée fixée par la délibération n°2015-080 du 15 décembre 2015 : il y a eu à la fois des sur-amortissements et des oublis d'amortissement.

Par conséquent, le conseil a délibéré pour pouvoir corriger ces erreurs sur les exercices antérieurs. Cette correction est sans impact sur les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement, car elle relève d'une opération d'ordre non budgétaire.



QUINCIEUX



Métropole de Lyon

Séance
du 17 septembre
2019

Convention de prestations de service École de Musique de Quincieux 2019-2020

Le conseil est informé qu'une convention de prestation de services relative à la mise en œuvre d'activités musicales pour le niveau élémentaire et maternelles avec l'École de Musique de Quincieux a été signée. Celle-ci prévoit la mise en place d'activités à raison de 425 heures maximum sur l'année scolaire 2019-2020. Il est également prévu 10 h de réunions en vue de finaliser ces activités.



Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables

Monsieur le Maire explique que le Comptable de Rillieux la Pape a établi une liste de créances irrécouvrables. Elles concernent des recettes non soldées sur les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018. Malgré la mise en œuvre de poursuites (Opposition à tiers détenteurs (OTD)) auprès des banques, caf, employeur, ...) elles n'ont pu être recouvrées.

Monsieur le Maire précise qu'un travail important a été réalisé par les élus et la responsable Enfance Jeunesse pour épurer ces créances et que le montant total à admettre en non-valeur est de 425. 90 €

Les impayés concernent souvent des oublis ou défaut de prélèvement, mais aussi certaines familles qui rencontrent quelques difficultés. Il est rappelé en conseil que ces familles peuvent se rapprocher des élus ou du CCAS ou de la responsable Enfance Jeunesse car des échéanciers peuvent être mis en place ou des démarches d'accompagnement.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Saint-Germain-au-Mont d'Or pour les enfants résidant à Quincieux 2019-2020

En raison de la faiblesse des effectifs de l'ALSH de Quincieux durant les vacances scolaires, une convention avait été établie pour l'année scolaire 2018-2019.

Il est proposé de reconduire cette convention pour l'année scolaire 2019-2020 selon les mêmes conditions de participation financière pour les familles.

La commune de St Germain a revu ces tarifs mais l'augmentation a été prise en charge par la Commune de Quincieux comme cela avait été acté en 2018 lors du passage en régie pour ce service.

Convention de mécénat Saon'automne

L'adjoint délégué à la culture a rappelé à l'Assemblée que la commune de Quincieux organise tous les ans un festival de musique dans le but de promouvoir le territoire et d'offrir à la population une animation culturelle de qualité.

Compte tenu de la contraction des ressources locales, les collectivités territoriales doivent rechercher de nouvelles sources de financement notamment pour maintenir l'action culturelle. C'est la raison pour laquelle, il a été proposé de faire appel au mécénat qui permet aux entreprises de bénéficier d'un dégrèvement fiscal mais également de bénéficier d'un affichage plus large.

Des conventions ont été signées entre la Commune et les entreprises mécènes.

Il est rappelé que les commerçants de la commune se sont mobilisés également : boulanger qui organise un petit déjeuner, Utile qui met à disposition de l'eau, Tante Yvonne qui met à disposition une chambre pour un dj, Le Café des Platanes qui organise un off, ...

Séance
du 22 octobre 2019

Restructuration de la MJC - Avenants aux marchés de travaux

L'Assemblée a donné son accord par délibération n° 2019-02 en date du 26 février 2019 pour la signature des marchés de travaux relatifs à la restructuration de la MJC.

Compte tenu de l'avancement des travaux et des contraintes du chantier, certaines prestations ont été modifiées et le conseil a validé les avenants à signer par monsieur le Maire

Le montant total du marché initial était de 554 409,45 € pour un montant total de travaux de 555 504,61 € soit une augmentation de 1 095,16 €.

Certains travaux n'ont pas été réalisés car ils n'étaient pas impératifs. Par exemple l'escalier devait être clos. Ces choix ont permis de maintenir le budget de cette opération.

Monsieur le Maire félicite les services de la commune qui ont par leur excellent travail permis de maintenir le budget de cette opération.

Échange de terrain entre la Commune et des riverains

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'elle a déclassé, par délibération n° 2019-30 du 26 mars 2019, une partie d'une impasse située entre le 713 et le 714 route de Varenne.

Le conseil a adopté la cession de cette partie de terrain représentant 40 m² en échange de la parcelle ZP48 de 70m².

Pour équilibrer l'échange, la Commune prend en charge les frais de géomètre et les frais d'établissement de l'acte notarié.

Monsieur le Maire est très satisfait de la clôture de ce dossier qui existait depuis plus de 30 ans.

Subventions aux associations locales



Le conseil a adopté le versement de subvention aux associations locales suivantes :

- Adacq pour célébrer ses 10 ans d'existence et pour assurer la prestation de sécurité de la soirée : proposition 600 €
- L'Amicale des boules de Quincieux pour acquérir deux tireuses à eau et éviter ainsi l'utilisation des bouteilles plastiques (valeur 2 400 €) : proposition 700 € sur présentation des factures d'achat.

Monsieur le Maire rappelle que les aides accordées par la Commune témoignent du soutien qu'elle apporte aux associations locales qui œuvrent pour l'animation locale ou comme pour l'amicale des Boules à la préservation de l'environnement.

QUINCIEUX



Métropole de Lyon



**Séance
du 10 décembre
2019**

Diagnostic sanitaire de la Chapelle et aide à la programmation des travaux

Une mission de Diagnostic sanitaire de la Chapelle et d'aide à la programmation des travaux a été confiée à une agence. La mission aidera notamment au montage des dossiers de demande de subventions.

En application de l'article 3 du Cahier des Clauses Particulières il est passé commande uniquement des prestations de diagnostic et d'établissement du programme chiffré.

Approbation du règlement intérieur et de la charte informatique de l'Esqale.

Il était nécessaire d'organiser les modalités d'accès et d'utilisation de la nouvelle médiathèque municipale de Quincieux l'Esqale. La mise en place d'un règlement intérieur a été adopté en fixant notamment :

- Les conditions d'accès et les modalités d'inscription,
- Les conditions de prêt, de réservation et de retour,
- Les modalités d'utilisation de l'espace numérique,
- Les conditions d'utilisation des lieux.

Il lui est adjoint une charte informatique qui détermine :

- Les conditions générales d'utilisation des moyens et des ressources informatiques de la médiathèque (connexions à internet et matériel informatique) ;
- Les responsabilités des utilisateurs de ces ressources en accord avec la législation ;
- Les responsabilités et devoirs de la médiathèque.

Le règlement sera à disposition dans les locaux de la médiathèque.

Conditions de mise à disposition de salles dans le cadre des campagnes électorales

Après avoir revu les dispositions de l'article L 2144-3 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « les locaux communaux peuvent être utilisés par les associations ou partis politiques qui en font la demande... le conseil municipal fixe, en tant que de besoin, la contribution due à raison de cette utilisation. »

L'Assemblée a validé de mettre à disposition gracieusement pour les campagnes électorales (présidentielle, législatives, européennes, municipales, métropolitaines, sénatoriales, régionales ou référendum) les salles communales dans la mesure où elles sont disponibles et ce à l'ensemble des associations ou partis politiques qui en font la demande.

Néanmoins, compte tenu de l'utilisation importante des salles, le conseil a souhaité limité les réunions publiques, dans le cadre de ces campagnes électorales, à un prêt annuel par parti ou association qu'il soit à titre gracieux ou onéreux.